

## Migration climatique en Afrique du Nord

### *Complexité et enjeux*

*Au Maroc, en Tunisie et en Egypte, le lien  
entre le stress hydrique et environnemental  
et la mobilité demeure partiel*



Page 3

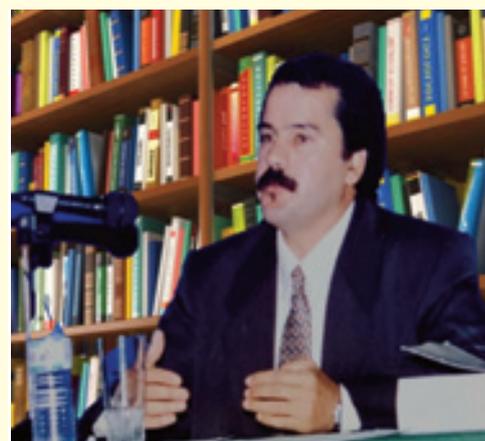
Participation du Maroc à la  
45<sup>ème</sup> session ordinaire du  
Conseil exécutif de l'UA



Page 2

Abdelhak Anoun : *Nous  
sommes devenus passifs dans notre  
imagination, réduits par là même  
à n'être plus que des consommateurs*

**ENTRETIEN**



Page 5

## Amina Bouayach : Appel à l'adoption d'approches globales en vue d'un équilibre entre l'évolution urbaine et la protection des droits de l'Homme



La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Amina Bouayach a appelé, jeudi à Rabat, à l'adoption d'approches globales qui garantissent un équilibre entre l'évolution urbaine et la protection des droits de l'Homme.

Dans une allocution lue en son nom à l'ouverture du cycle de rencontres-débats "Agora des droits de l'Homme" axé sur "Le droit dans la ville et la ville des droits: défis des villes émergentes", Mme Bouayach a indiqué que l'identification de l'état des lieux des villes émergentes et les défis liés à l'adoption d'une législation urbaine constitue une étape essentielle vers l'élaboration de politiques efficaces qui répondent aux besoins des citoyens et incluent tous les groupes.

Et de rappeler que le développement durable dans les villes émergentes représente l'objectif ultime que le Conseil cherche à atteindre, à travers un développement global qui prend en compte les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

A cet effet, Mme Bouayach a mis en avant le rôle des institutions nationales des droits de l'Homme dans la surveillance de la situation des droits de l'Homme et leur promotion dans les villes émergentes, notant que le droit à la ville se veut l'un des droits fondamentaux qui relèvent du système international sur les droits de l'Homme, et qui ont été soulignés dans de nombreuses chartes internationales.

Aussi, elle a affirmé que les villes émer-

gentes au Maroc font face à des contraintes majeures liées à la croissance urbaine rapide et à la pression exercée sur les infrastructures et les services, estimant que l'état des lieux de ces villes nécessite une réflexion approfondie afin de relever ces défis, en adoptant notamment des politiques urbaines fondées sur une approche des droits de l'Homme.

Au programme de cette rencontre figurent plusieurs sessions de dialogue portant notamment sur "La relation entre l'expansion urbaine et les droits économiques, sociaux et culturels", "Le droit à la ville entre la législation marocaine et les conventions internationales des droits de l'Homme", "Le droit à un logement convenable et les défis de la mise en œuvre" et "Les politiques urbaines et les droits des jeunes".

## Participation du Maroc à la 45<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA

Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a entamé, jeudi à Accra, les travaux de sa 45<sup>ème</sup> session ordinaire avec la participation du Maroc.

Le Maroc est représenté à cette session par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La délégation marocaine est composée notamment de l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, de l'ambassadeur, directeur général de l'Agence marocaine de la coopération internationale, Mohamed Methqal, de l'ambassadeur du Maroc au Ghana, Imane Ouadil, et du directeur du Grand Maghreb, des Affaires de l'UMA et de l'UA au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Hassane Boukili.

Lors de cette session, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UA vont procéder à l'examen de plusieurs rapports dont celui de la 48<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) et le rapport des activités du thème de l'UA pour l'année 2024 "Éduquer une Afrique adaptée au 21<sup>ème</sup> siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, qualitatif, tout au long de la vie et pertinent pour l'Afrique".

Plusieurs thématiques seront également abordées, dont celles de la participation de l'UA au G20 et des partenariats de l'Union africaine. Il est également prévu que le Conseil exécutif adopte le budget de l'UA pour l'année 2025.

La participation du Maroc à cette session sera l'occasion de promouvoir les candidatures marocaines à des organes importants de l'organisation pan-africaine.

## Marhaba 2024 : Environ 538.000 passagers via les ports marocains jusqu'au 15 juillet

Le ministre des Transports et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, a annoncé, mercredi à la Chambre des conseillers, l'enregistrement du passage d'environ 538.000 passagers via les ports marocains jusqu'au 15 juillet dans le cadre de l'opération "Marhaba 2024", soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de "Marhaba 2023".

Lors de sa présentation d'un exposé sur le "Bilan provisoire de l'opération Marhaba 2024" devant la Commission de l'Intérieur, des Collectivités territoriales et des Infrastructures de base, M. Abdeljalil a souligné que le ministère continuera à travers l'ensemble de ses composantes, la mobilisation générale pour assurer que l'arrivée des membres de la communauté marocaine et leur passage par les points de transit se déroulent de manière optimale, en renforçant la coordination, l'échange d'informations et en anticipant les défis liés à la gestion des périodes de forte affluence en impliquant tous les acteurs concernés.

A l'instar des années précédentes, le Maroc devra enregistrer cette année un afflux important de membres de la diaspora marocaine venant visiter leur patrie, a fait savoir le ministre, affirmant

que le ministère et les institutions sous sa tutelle ont redoublé d'efforts pour garantir une offre adéquate à même de répondre à la demande en termes de lignes de transport maritime, aérien et routier international, outre l'accompagnement des sociétés de transport impliquées dans l'opération Marhaba, en leur accordant les licences nécessaires.

Concernant les composantes de l'offre de transport maritime, M. Abdeljalil a expliqué que le ministère a mobilisé un total de 29 navires, assurant 535 voyages hebdomadaires sur l'ensemble des lignes maritimes reliant les ports marocains et espagnols, français et italiens, avec une capacité hebdomadaire totale estimée à 487.000 passagers et 130.000 voitures.

En ce qui concerne le transport aérien, 52 compagnies aériennes ont été autorisées pour organiser 2.060 vols réguliers en moyenne par semaine reliant le Maroc à 135 aéroports internationaux dans 52 pays, en hausse de 15% par rapport à la période estivale de 2023, a expliqué le ministre.

En outre, il a révélé que Royal Air Maroc (RAM) a lancé un programme spécial pour la pé-

riode estivale visant à soutenir son offre, améliorer ses programmes de vols et répondre à la demande accrue durant l'été, en mettant à disposition plus de 6,5 millions de sièges, soit une augmentation de 300.000 sièges par rapport à 2023, répartis sur 90 destinations à travers quatre continents.

Et de noter que la moitié de ces sièges sera dédiée à relier 11 aéroports marocains à 37 destinations européennes avec une moyenne de 671 vols hebdomadaires, précisant que la RAM devra assurer, à elle seule, environ un tiers des vols programmés, l'Europe constituant la principale destination des vols de la compagnie, suivie par l'Afrique, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient.

En matière de transport routier international des passagers par autobus, M. Abdeljalil a indiqué qu'une offre suffisante de services de transport a été mise en place, comprenant 75 compagnies de transport international, dont 35 compagnies marocaines exploitant 69 lignes de transport international de passagers, reliant la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas au Maroc et assurant environ 288 voyages hebdomadaires, soit une capacité de 14.400 sièges.

M. Abdeljalil a relevé que l'Office national des chemins de fer (ONCF) a renforcé l'offre en programmant 48 trains par jour pour relier Tanger aux différentes villes du Royaume, ainsi que 38 trains pour relier l'Aéroport Mohammed V avec une fréquence d'un train par heure tout au long de la journée.

Il a rappelé que l'ONCF a lancé des offres tarifaires telles que la carte touristique "Yalla Maroc" qui offre des réductions de 30% sur tous les trajets pour un prix de 50 dirhams seulement, et le tarif familial "Yalla FAMILY" qui propose des réductions pour les familles, en plus d'une mobilisation totale comprenant l'augmentation du nombre d'équipes d'accueil et d'orientation dans les gares et à bord des trains, et le renforcement des canaux de vente pour faciliter l'achat des billets.

Par ailleurs, M. Abdeljalil a ajouté que le retour des Marocains résidant à l'étranger dans leur pays constitue une opportunité pour beaucoup d'entre eux de régler leurs affaires administratives, précisant que les services du ministère œuvrent à accélérer le traitement des documents administratifs des membres des MRE en vue de réduire les délais.

# Migration climatique en Afrique du Nord

## *Complexité et enjeux*

*Au Maroc, en Tunisie et en Egypte, le lien entre le stress hydrique et environnemental et la mobilité demeure partiel*



« **L**a compréhension de l'impact des facteurs de stress climatiques et environnementaux sur les migrations, au Maroc, en Tunisie et en Égypte, demeure partielle. La complexité de la caractérisation des migrations liées au climat dans la région et le manque de données précises rendent difficile l'attribution claire de la décision de migrer au réchauffement climatique. Cela s'explique en partie par la nature progressive des effets du changement climatique, qui influencent les écosystèmes de manière graduelle au fil du temps ». C'est ce qui ressort d'une étude récente menée par l'ICMPD et le programme Euromed Migration 2023 financé par l'UE sur la migration climatique en Égypte, en Tunisie et au Maroc, qui révèle la complexité du phénomène et son impact croissant sur la région.

### Lien

A la question de savoir s'il est facile d'établir un lien entre les migrations de population en Afrique du Nord et le changement climatique, Alexis McLean, chargé de recherche au Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), a expliqué, dans une interview à ESG Mena Arabic, que « souvent, les décisions de migration ne sont pas attribuées au changement climatique en tant que tel, car les impacts liés au climat se manifestent souvent indirectement par des difficultés économiques - exacerbées par des facteurs environnementaux - telles que la perte de revenus et l'évolution progressive des conditions de vie, qui influencent ensuite les décisions de migration proprement dites ». Et d'ajouter : « C'est également le cas dans la région étudiée (Égypte, Tunisie et Maroc), où le changement climatique a un impact progressif sur les écosystèmes, ce qui peut entraîner une baisse du niveau de

et exacerber les problèmes socio-économiques existants au fil du temps ».

L'interviewé a indiqué, par ailleurs, que « de sort des populations « piégées » est particulièrement préoccupant étant donné leur visibilité limitée dans les récits nationaux et internationaux sur le changement climatique, et il est important de mettre en évidence ces groupes et leurs vulnérabilités particulières pour mettre en place des réponses équitables au changement climatique ».

### Complexe

En réponse à la question relative aux difficultés à établir un lien entre le changement climatique et les mouvements migratoires internes et externes dans les trois pays, Alexis McLean soutient que « la compréhension de la manière dont les facteurs de stress climatiques et environnementaux affectent les résultats des migrations est encore incomplète. La caractérisation des migrations liées au climat dans la région étant assez complexe, il existe très peu de données permettant d'attribuer clairement la décision de migrer au changement climatique, ce qui s'explique en partie par la nature progressive des effets du changement climatique dans la région, qui imprègnent les écosystèmes au fil du temps. Des facteurs tels que les opportunités économiques, les questions de gouvernance et l'accès à l'éducation influencent également grandement les processus de prise de décision en matière de migration et peuvent n'être qu'indirectement liés aux changements environnementaux, en fonction des circonstances et du statut socioéconomique des personnes ». Et de préciser : « Les aspirations à la migration découlent principalement de la perception d'un manque d'opportunités, et il est intéressant de noter que les personnes touchées n'associent pas toujours cette dégradation au

changement climatique, mais se concentrent plutôt sur des manifestations plus visibles et tangibles, par exemple la qualité des sols ».

### Pénurie

Mais, d'une manière générale, comment le changement climatique a-t-il alimenté la migration des agriculteurs en Égypte, en Tunisie et au Maroc ? « Dans les trois pays étudiés, le lien entre climat et mobilité s'articule principalement autour de la pénurie croissante d'eau, qui affecte de manière disproportionnée les agriculteurs et les communautés rurales tributaires d'eau », souligne Alexis McLean. Et d'observer : « En Égypte, il s'agit notamment d'une grave pénurie d'eau exacerbée par la réduction du débit du Nil et la détérioration des conditions agricoles dans les zones rurales. Ces défis ont suscité d'importantes tendances migratoires internes qui ont accéléré les processus d'urbanisation en cours. En outre, l'élévation du niveau de la mer affecte considérablement les zones côtières telles que le delta du Nil, les projections indiquant que la moitié de ses zones côtières pourraient être touchées d'ici 2100, ce qui pourrait entraîner des changements démographiques majeurs ».

Il a remarqué également que « si la pénurie d'eau touche tous les segments de la société, ses effets les plus graves sont ressentis par les agriculteurs, les femmes et les jeunes qui subissent de plein fouet cette évolution. Contrairement aux villes, les zones rurales n'offrent pas de possibilités d'emploi ou d'éducation en dehors de l'exploitation agricole. En outre, ces espaces sont généralement structurellement marginalisés et isolés des flux économiques et d'investissement et sont souvent négligés dans la planification du développement, de sorte que la migration est considérée comme l'une des rares alternatives permettant de conserver une source de revenus ».

A ce propos, il a cité l'exemple de l'échec de la récolte de mangues de 2021 à Ismailia (Égypte) qui a eu un impact direct sur la décision de nombreux jeunes agriculteurs qui ont décidé de s'installer dans des zones urbaines pour compenser les pertes importantes, ce qui a mis en évidence les implications pratiques de la mobilité pour les risques climatiques imprévisibles. « Dans cette optique, outre les déplacements induits par les catastrophes, la mobilité climatique en tant que phénomène moderne est étroitement liée à l'agriculture et au bien-être des communautés agricoles. Parallèlement, l'immobilité est tout aussi importante, car l'attachement à la terre, à la culture et à la communauté dans ses dimensions émotionnelles est un facteur négligé mais crucial dans la décision des personnes de se déplacer ou non », constate-t-il. Et d'expliquer : « La terre est étroitement liée aux normes et au sentiment d'identité des agriculteurs. Souvent, les liens ancestraux ou intergénérationnels expliquent pourquoi les agriculteurs sont réticents à céder leurs terres, malgré les signes de baisse de la valeur commerciale ou les risques climatiques inévitables. Cette inertie présente des défis importants dans la région, dans un contexte de changement de la réalité climatique ».

### Obstacle

Et de conclure : « L'existence d'obstacles formels et informels à la mobilité dans le contexte du changement climatique suggère que la relation entre le climat et la mobilité est beaucoup plus nuancée qu'on ne le dit généralement. Cependant, les parties prenantes s'accordent à dire que l'immobilité interne et internationale constitue un risque sérieux dans la région, en particulier à mesure que les impacts du changement climatique deviennent plus prononcés ».

Hassan Bentaleb

# Entre mer et montagne, Al Hoceima demeure une destination très prisée par les estivants



**L**a province d'Al Hoceima regorge de plages paradisiaques entourées de beaux paysages naturels, faisant d'elle une destination très prisée par les touristes et visiteurs en quête de fraîcheur, de tranquillité et de détente.

Certains estivants préfèrent profiter des plages proches de la ville, tandis que d'autres savourent les merveilles de la nature marine loin de la foule et du bruit de la ville, notamment les amateurs d'aventures et de nature sauvage.

Au cours des dernières années, certaines plages auparavant méconnues ont acquis une renommée nationale, malgré l'accès difficile en raison de l'absence de routes goudronnées, ce qui en fait des destinations idéales pour les visiteurs en quête de calme et de beauté naturelle, comme la plage de Taydiwine au village de Taoussart dans la commune de Roudi, connue sous le nom de "Plage

des 700 marches", ainsi que les plages de Boumekssoud, Makram, et Tikkit.

Si l'accès à ces plages est difficile via des routes terrestres accidentées, d'autres plages, cachées entre deux montagnes et accessibles uniquement par bateau, se distinguent par leur beauté saisissante, en s'élevant en refuge idéal pour les amateurs de calme et d'eaux limpides, telles que Tharanka, Tarkhsout et la plage de Jebbron.

A cet égard, Mohamed Abdelmalek, un Marocain résidant à l'étranger, natif de Tétouan, a choisi, avec un groupe d'amis, de visiter la plage de Taydiwine, se disant impressionné par les atouts naturels dont regorge la province d'Al Hoceima, en particulier cette plage idyllique qui attire de nombreux visiteurs et estivants, en raison de ses eaux cristallines, son environnement à couper le souffle, et sa vue splendide.

Il a, en outre, noté que le désir de

visiter cet endroit le saisissait chaque fois qu'il voyait des photos sur les réseaux sociaux, affirmant que ce voyage a été agréable et divertissant pour lui et ses amis, qui ont vécu l'aventure de la route jusqu'à la plage, nécessitant une longue marche et la descente de 779 marches.

"Cette plage pittoresque fait partie des plus belles plages marocaines et méditerranéennes", a-t-il dit.

Pour le vice-président de l'Association Forum des jeunes du millénaire pour le développement et le tourisme à Al Hoceima, Saknaoui El Ghalbzouri, la ville d'Al Hoceima jouit d'un emplacement géographique exceptionnel, au croisement de la géographie et de l'histoire, ce qui lui confère des atouts naturels et culturels pouvant constituer des éléments d'attraction touristique puissants, relevant que ce lieu géographique, sur la côte sud du bassin méditerranéen,

avec ses montagnes, ses baies et ses forêts, a également été le théâtre d'interactions humaines et de communication civilisationnelle remarquable.

"Le produit touristique à Al Hoceima est resté stéréotypé et peut-être même traditionnel, se limitant au tourisme balnéaire", a-t-il souligné, notant que "le tourisme pourrait être le noyau central de toute relance dans la région, étant donné les plages et les ressources disponibles à cet égard. Toutefois, il est nécessaire de diversifier l'offre touristique avec de nouveaux produits liés à la culture, à l'environnement et au patrimoine, ce qui pourrait attirer fortement les touristes, étant donné que ces ressources culturelles, historiques et patrimoniales englobent en elles-mêmes des éléments très attractifs".

"Aujourd'hui, on ne peut pas nier ou ignorer les efforts déployés pour renforcer l'attractivité touristique d'Al Hoceima, que ce soit en matière de développement des infrastructures, des établissements d'hébergement, et de connexion de la province avec son environnement régional ou national, ainsi qu'en termes de restauration de plusieurs sites archéologiques et historiques, qui peuvent contribuer à diversifier le produit touristique local", a-t-il poursuivi.

Il a fait savoir que parmi les obstacles au développement du secteur touristique figurent "l'absence de programmes convergents et la faiblesse des acteurs touristiques locaux, ce qui rend le tourisme saisonnier, limitant ainsi la contribution de ce secteur au développement, malgré les atouts disponibles".

Il est certain qu'Al Hoceima demeure le phare de la Méditerranée et figure parmi les destinations estivales les plus prisées par les touristes marocains et étrangers, ainsi que par les MRE, puisqu'elle leur offre les conditions idéales pour se détendre et se ressourcer dans une atmosphère de paix absolue.

## La vie scolaire et l'attractivité des établissements éducatifs en débat à Rabat

**L**e rôle central de la vie scolaire dans l'amélioration de l'attractivité des établissements éducatifs et la consolidation de leurs missions a été au centre d'une table ronde organisée, mercredi à Rabat, sous le thème "Vie scolaire : Attractivité des établissements éducatifs et apprentissage ludique".

Lors de cette rencontre, initiée par la Fondation Zakoura en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) et l'Organisation internationale de la société civile pour les valeurs de citoyenneté, de développement et de dialogue (ICSO), des experts et acteurs de l'écosystème éducatif ont mis en avant l'importance du développement de la vie scolaire et sa contribution à l'ouverture de nouveaux horizons d'enseignement promouvant les nobles valeurs de citoyenneté, l'éthique, l'art, le sport ou encore l'environnement.

La vie scolaire est de nature à opérationnaliser l'approche éducative institutionnelle pour lutter contre la violence scolaire sous toutes ses

formes et à promouvoir la mobilisation collective et l'action intégrée de tous les intervenants en faveur d'une offre éducative efficace et réussie.

Intervenant à cette occasion, le doyen de la FSE, Abdellatif Kidai, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion pour amorcer une réflexion commune sur le thème de la vie scolaire, mettant en exergue le rôle de premier plan des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation pour ériger la question de la vie scolaire au centre des réflexions.

M. Kidai a affirmé que l'école marocaine a besoin d'"une véritable renaissance" éducative, précisant que cet événement constitue une opportunité pour discuter des moyens d'améliorer l'attractivité de l'école pour qu'elle soit érigée en incubateur pour les étudiants.

Pour sa part, l'inspecteur général chargé des Affaires pédagogiques au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Fouad Chafiki, a passé en revue des modèles de

vie scolaire issus de différents systèmes éducatifs, revenant sur les démarches à adopter en s'inspirant de ces modèles pour renforcer la vie scolaire au sein du système éducatif marocain.

A cet égard, M. Chafiki a évoqué trois piliers majeurs pour parvenir à une vie scolaire dynamique, à savoir la programmation d'activités parascolaires, le déploiement de cadres qualifiés pour animer ces activités et la motivation de l'élève.

Il a, à cet égard, rappelé l'action du ministère qui s'est attelé à développer et à mettre en œuvre des activités de vie scolaire, en encourageant les activités parallèles à travers plusieurs mesures, notamment en s'ouvrant sur les associations professionnelles culturelles et artistiques.

Pour sa part, le président de l'ICSO, Mustafa Zebakh, a abordé le concept de l'éducation et ses valeurs, appelant à améliorer davantage la qualité de l'éducation conformément à une vision claire et souveraine.

Selon lui, l'éducation ne se réduit pas à des

compétences et des acquis mais elle constitue un projet social de développement et de civilisation.

De son côté, le directeur général de la Fondation Zakoura, Mohamed Zaari, a souligné que depuis sa création, la Fondation opte pour une démarche privilégiant l'innovation dans l'élaboration de tout programme en parfaite harmonie avec les stratégies formulées par le ministère de l'Éducation nationale.

Dans le même contexte, il a souligné que cette rencontre intervient dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Fondation Zakoura et la FSE portant sur la vie scolaire, notant que cette table ronde a offert l'opportunité d'amorcer une réflexion collective sur le sujet dans le but de déboucher sur des recommandations et des propositions permettant d'accomplir des avancées concrètes sur le terrain.

Cette table ronde vise à approfondir la réflexion sur les missions stratégiques de la vie scolaire pour améliorer la qualité de l'offre éducative des établissements éducatifs.

# Entretien

## Abdelhak Anoun : *Nous sommes devenus passifs dans notre imagination, réduits à n'être plus que des consommateurs*

*Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.*

*Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.*

**Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?**

« Décalage horaire », ma première nouvelle, est entièrement consacrée à la Reconquête coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle et l'enclavement résiduel de certaines parties du territoire chérifien. L'écriture de cette nouvelle est inspirée d'un fait réel. Effectuant de nombreux voyages entre l'Europe et le Maroc, j'ai ressenti, un jour, le besoin de me définir par rapport à un territoire. La rédaction de ce récit s'est alors imposée à moi comme un positionnement géographique, une dramaturgie de l'espace. C'est ainsi qu'en 2015, je me trouvais à Sebta. Quand je vis le drapeau de l'Union européenne flotter en toute impunité, j'eus mal au cœur. Dans ce « je », tous les Marocains peuvent se reconnaître. Je conçus alors une intrigue fondée sur l'alternance du temps et de l'espace. Mon voyage bascule dès lors dans une sorte de mouvance illogique et instable. Imaginez que vous êtes ce voyageur quittant l'Union européenne pour le Maroc et qui, soudainement, se retrouve coincé dans l'engrenage des horloges locales. Vous êtes à Sebta, lundi 7 juillet 2002, il est minuit et 5 minutes dans l'espace Schengen. Vous traversez la frontière, à une centaine de mètres, et vous voilà au Maroc, avec un décalage de deux heures. Or de ce côté-là de la frontière, il n'est encore que 22 heures 5 minutes, dimanche 30 juin ! Sur votre passeport, vous êtes déjà, en quelque sorte, dans le futur. Vous croyez voyager dans l'espace, mais en quittant le présidé occupé, vous réalisez que vous êtes revenu 2 heures dans le passé.

**Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire ?**

Ce n'est pas seulement chez les auteurs francophones, mais aussi, dans la lecture du texte arabe. J'ai appris à comprendre la résonnance du verbe dans la cécité de Taha Hussein, la musique du vers dans la poésie arabe pleurant les décombres et les dans du cœur dans le chant des mystiques. La fiction profite de toutes les formes de production de l'esprit. Mais s'il faut absolument nommer un auteur et une œuvre qui ont eu une influence directe, ce serait Cent ans de solitude, de Gabriel García Márquez. Cette œuvre, riche et complexe, vous prend. Elle vous entraîne dans un temps ancestral et c'est comme si vous ressentiez le poids de l'histoire, l'appel d'un parent étrange et lointain qui vous invite à lever l'ancre pour le rejoindre dans son monde magique et lyrique.

**Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses**

**contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?**

Je n'ai écrit qu'un seul roman. En revanche, mon témoignage sera beaucoup plus académique, car j'ai enseigné la littérature pendant plus de trente ans. Je pense que dans la fiction, il y a toujours l'expression d'un vécu, d'une situation relationnelle, d'une émotion en lien avec les environnements.

Et s'il faut absolument que je parle en tant qu'auteur, je dois d'abord me situer dans un contexte très particulier. Je vis actuellement en France, et plus précisément dans une commune gouvernée par la droite. Vivre sous l'ombre de l'extrême droite dans un pays étranger est une expérience nouvelle pour moi. Cette situation a généré une profonde frustration liée à une expérience territoriale. Un étranger en France est constamment privé de son espace vital, de cette dimension nécessaire pour la liberté du corps et de l'esprit. Une toile se tisse qui asphyxie sa condition d'être humain. Le regard des autochtones, leur haine raciale, leurs paroles, autant d'éléments qui polluent l'atmosphère du lieu. On peut développer une sorte d'immunité, la cuirasse de la patience et de l'encaissement, certes, mais on peut aussi, grâce à l'écriture, transformer les contraintes sociales en quelque chose de sublime. Je crois que la maîtrise du monde se fait par l'intelligence, pour ne pas dire la puissance magique du verbe. L'écriture est un comportement sain, un acte intellectuel noble et élevé. C'est une forme de générosité de sortir de soi et d'utiliser la fiction pour aller vers l'autre, en s'adressant à lui avec sa propre langue. Bref, l'écriture est le dernier recours encore possible pour les minorités d'essayer d'agir sur l'empathie d'un monde en dérive et de le changer dans le bon sens.

**« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969**

C'est vrai ! On n'a qu'à regarder avec quel engouement les enfants abordent l'univers des histoires. D'ailleurs, en ce moment, devant l'envahissement des technologies de l'audiovisuel et face aux phénomènes des réseaux sociaux, seuls les enfants continuent à éprouver le plaisir de lire un livre, d'écouter une histoire, de vivre avec naïveté les moments de suspense, de s'identifier sur le sort d'un personnage... Pendant ce temps, le reste de l'humanité est sous l'emprise de TikTok, Instagram, Facebook et j'en passe. Aujourd'hui, l'image a fini par l'emporter sur la lettre, notre faculté d'imaginer a pris un coup. Nous sommes



devenus passifs dans notre imagination, réduits à n'être plus que des consommateurs. Je pense qu'il faut garder une part d'enfant en soi et conserver ce plaisir naïf de raconter et de se faire raconter des histoires.

**Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?**

Comme je l'ai dit, l'écriture est un moyen d'explorer les limites du temps et de l'espace. Raconter peut permettre de revivre et d'intensifier les expériences de la vie passée. Les mots sont chargés du sens de la mémoire, par exemple, cette fameuse madeleine, qui, chez Proust, évoque des souvenirs profondément enfouis, ramenant à la surface des émotions et des moments oubliés. En écrivant, on peut explorer des émotions et des souvenirs avec une profondeur et une clarté qui peuvent échapper à l'instant présent. Les mots offrent la possibilité de revisiter, de réinterpréter et de donner un sens aux événements de l'existence. Cependant, il est également crucial de ne pas sous-estimer la valeur de la vie vécue. Les expériences réelles sont la matière première de l'écriture et elles apportent une authenticité que l'imagination seule ne peut pas toujours fournir. La vie vécue et la vie écrite sont donc complémentaires, chacune enrichissant l'autre de manière unique.

**Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où**

**les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?**

A priori, cette vision du roman résonne profondément avec l'écriture des fictions. Tous les auteurs s'efforcent d'analyser le caractère humain et la complexité de sa condition. Les études des personnages et des situations ne se réduisent jamais à des oppositions simples entre le bien et le mal. C'était le cas dans les contes merveilleux, lorsque les auteurs mettaient en scène deux types de personnages, le bon et le méchant. Chez H. de Balzac, ce sont deux humanités qui s'opposent, les dépensiers et les avarés de l'énergie vitale.

Or, dans les romans modernes, le nouveau roman, en particulier, une certaine ambiguïté s'installe qui permet d'explorer des dilemmes moraux, des conflits internes et des perspectives multiples, offrant ainsi une richesse et une profondeur qui reflètent les niveaux de complexité des individus dans les sociétés contemporaines.

En général, la devise serait de ne pas tomber dans le jugement moral simpliste, mais d'engager le lecteur dans une compréhension empathique des personnages et de leurs actions. Pour ma part, les incertitudes sont devenues fréquentes et les questions, infinies quand j'ai entamé l'écriture de ce premier roman, La face cachée de mon voisin. Ce roman plonge dans les tourments intérieurs d'un personnage étranger qui s'installe en France, mais se heurte à des obstacles inattendus. Son voisin, un homme étrange, prend rapidement une place prépondérante, déclenchant une série d'incidents qui soulèvent des questions sur la vie des étrangers en France. L'histoire met en lumière les tensions sociales et le racisme latent dans la société française. Impacté par le discours stigmatisé de la doxa pensante, dans l'atmosphère de cette France de plus en plus raciste, c'est à peine si ma phrase inspire encore un peu de bon sens. Il a fallu négocier les éléments de mon langage par rapport à un discours politique de l'extrême droite qui ne tolère plus aucune autre forme de pensée. L'écriture de ce roman m'a permis d'échapper momentanément au joug des fachos et à leur pensée haineuse.

**Propos recueillis  
Par Abdelkrim Mouhoub**

### Biographie

Abdelhak Anoun a consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement de la littérature française dans les universités marocaines. Son attachement à la France est profond, mais il est surtout fasciné par la langue, les arts, l'histoire, l'architecture et la littérature françaises. Auteur de quelques ouvrages de critique littéraire et de nouvelles, il se lance aujourd'hui dans l'écriture de son premier roman, une forme d'autofiction où l'ancien enseignant explore le monde de la fiction avec passion.



Déchets, eaux usées et maladies

## A Gaza, la crise sanitaire menace



Oum Nahed Abou Shar ne dort plus la nuit. A cause des bombardements, bien sûr, mais aussi de l'odeur pestilentielle et des nuées de mouches dans la bande de Gaza, où une crise sanitaire menace de s'abattre, au dixième mois de guerre.

C'est ce que craint l'ONG néerlandaise de promotion de la paix PAX, qui assure dans un rapport publié jeudi que la bande de Gaza se retrouve désormais "noyée" sous une montagne de déchets et de décombres, vecteurs de maladies et contaminations en tout genre.

"On ne fait que souffrir, on ne vit pas", déplore Oum Nahed Abou Shar, mère de famille de 45 ans, sous la tente d'un camp de déplacés à Deir el-Balah, dans le centre du petit territoire palestinien dévasté par la guerre entre Israël et le

Hamas, déclenchée le 7 octobre.

"La chaleur, les maladies, les mouches, les moustiques (...), tout cela nous fait du mal", confie-t-elle à l'AFP.

Ces jours-ci, "on ne dort plus la nuit à cause de l'odeur des eaux usées", relate-t-elle, alors que les stations de pompage ont cessé de fonctionner mardi faute de carburant, selon la mairie de Deir el-Balah.

Dans une bande de Gaza à genoux, déjà privée d'alimentation électrique par Israël depuis neuf mois de siège, la municipalité redoute une "catastrophe sanitaire et environnementale" pour plus de 700.000 personnes.

Pour Mme Abou Shar, c'est déjà une réalité. Ses enfants, dit-elle, sont "malades en permanence en raison de quelque chose qui se propage par les déchets".

A la faim, qui tenaille les quelque 2,4 millions de Palestiniens de Gaza, s'ajoutent désormais les risques de gale, varicelle, éruption cutanée et propagation de poux, disent des médecins sur place.

Et jeudi soir, le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas pour Gaza a annoncé la détection de la présence du virus de la polio "à l'issue de tests réalisés "sur des échantillons d'eaux usées en coordination avec l'Unicef".

Le ministère de la Santé israélien a indiqué de son côté que la présence d'un virus de la polio "de type 2" (souche jugée éradiquée depuis 1999 par l'Organisation mondiale de la santé) avait été "relevée dans des échantillons d'eaux usées de la région de Gaza" testés dans un laboratoire en Israël.

Oum Youssef Abou al-Qumsan fait également partie des déplacés de Deir el-Balah. Cette

grand-mère de 60 ans affirme y mener une vie de misère, "entre les débris et les insectes".

Tous les jours ou presque, elle patiente dans une file d'attente pour consulter une infirmière. Elle y emmène ses petits-enfants. Les médicaments, cela se trouve encore, "mais on ne sait pas si c'est sûr de manger ou de boire" de l'eau, s'inquiète-t-elle.

Selon un rapport de l'ONG Oxfam publié jeudi, la quantité d'eau disponible à Gaza s'est effondrée de 94% depuis le 7 octobre, date de l'attaque sans précédent des commandos du Hamas dans le sud d'Israël qui a déclenché la guerre.

L'attaque a entraîné côté israélien la mort de 1.195 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes.

En riposte, Israël a lancé une offensive dans le territoire palestinien, qui a fait jusqu'à présent 38.848 morts, en majorité des civils, d'après des données du ministère de la Santé de Gaza.

Sur place, dénonce Oxfam, "Israël utilise l'eau comme arme de guerre", provoquant "une catastrophe sanitaire mortelle". La quantité d'eau disponible pour un Gazaoui n'est plus que de 4,74 litres par jour, soit "moins du tiers de la quantité minimum recommandée dans les situations d'urgence".

"On souffre de l'odeur nauséabonde des déchets, de la fumée (des incendies et bombardements) et de la chaleur", affirme lui aussi Muhammad al-Kahloul, du Croissant-Rouge palestinien à Gaza.

La question des déchets, qui s'empilent dans un territoire pilonné sans relâche par l'armée israélienne, est porteuse d'une menace profonde et de long terme, selon PAX, qui a pour son étude analysé des images satellites sur lesquelles apparaissent 225 déchetteries à ciel ouvert.

PAX met en garde contre la formation d'une "soupe chimique" alimentée par des métaux lourds accumulés bombardement après bombardement, qui pourrait finir par contaminer les nappes phréatiques et les sols.

"Si pour Gaza le danger est imminent, la région toute entière pourrait bientôt faire face à de graves problèmes d'écosystèmes et de santé publique", anticipe PAX.

## Treize ONG dénoncent des conditions de plus en plus difficiles pour acheminer l'aide humanitaire à Gaza

Treize ONG ont alerté, dans un état des lieux publié lundi, sur la "détérioration" de l'accès de l'aide humanitaire à la bande de Gaza, territoire palestinien faisant l'objet depuis la semaine dernière d'une intensification des opérations israéliennes.

"Ces événements récents aggravent la catastrophe humanitaire alors même que les ONG continuent de se heurter aux obstacles imposés par la poursuite des opérations militaires israéliennes terrestres", s'alarme notamment l'une d'entre elles, Médecins Sans Frontières (MSF), dans un communiqué reprenant l'état des lieux fait par ces organisations. Et de rappeler les récents "massacres" dans des "zones de sécurité" et le bombardement d'une école des Nations unies utilisée comme abri à Nousseirat.

Les 13 ONG, parmi lesquelles Oxfam, Care, Save the children ou encore Médecins du monde, dénoncent "l'obstruction systématique à l'aide par Israël et ses attaques contre les opérations d'aide". Selon l'ONU, moins de la moitié (53) des 115 missions humanitaires planifiées ont été autorisées par Israël (46%).

Depuis l'offensive israélienne terrestre début mai à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, les travailleurs humanitaires font ainsi face à de grandes difficultés pour acheminer de l'aide.

La prise du point de passage de Rafah par les Israéliens début mai, désormais détruit, a provoqué un "arrêt complet" de l'acheminement, selon les ONG.

"Les points de passage au sud sont complètement fermés ou inaccessibles d'un point de vue logistique en raison de

la détérioration des conditions de sécurité", dénonce MSF, selon qui des "tonnes d'aide absolument nécessaires" y sont "bloquées".

Plus de 1.500 camions d'aide humanitaire contenant médicaments, kits de premiers secours et produits de première nécessité sont notamment bloqués à Al-Arish, en Egypte.

L'acheminement au nord de la bande - isolée du sud par les forces israéliennes et où 20% des foyers sont classés en situation "catastrophique" et 50% en situation "urgente" pour risque de famine - reste lui "très limité", explique MSF.

"Alors que le transport de marchandises entre Amman et le nord de Gaza ne devrait pas prendre plus de six heures, il a fallu à Oxfam plus de cinq semaines pour faire entrer 1.600 colis alimentaires

dans le nord de l'enclave", souligne encore l'ONG.

La situation à Kerem Shalom, désigné depuis mai comme point de passage prioritaire par les humanitaires, "s'est détériorée de manière significative depuis l'offensive d'Israël en mai, ce qui rend le passage depuis Gaza dangereux, et donc pas viable logistiquement", expliquent les organisations.

De son côté, Israël ne toute situation de famine à Gaza et accuse les Nations unies d'être responsables des blocages de livraisons d'aide.

"Hier, 211 camions sont entrés dans Gaza par Kerem Shalom, huit camions ont été récupérés au poste-frontière d'Erez côté Gaza, et 103 à Kerem Shalom", a assuré lundi David Mencer, porte-parole du gouvernement israélien.

# Dans son discours, un Trump apocalyptique promet de mettre fin aux guerres

Donald Trump s'est dépeint jeudi en dirigeant à la stature internationale, capable de mettre fin aux conflits dans le monde "avec un coup de téléphone", tout en décrivant une vision apocalyptique du monde actuel.

"Nos adversaires ont hérité d'un monde en paix et l'ont transformé en une planète en guerre", a-t-il déclaré dans un discours, souvent décousu, au dernier jour de la convention du Parti républicain à Milwaukee.

"Regardez cette attaque contre Israël. Regardez ce qui se passe en Ukraine", a-t-il lancé.

"Je mettrai fin à toutes les crises internationales que l'administration actuelle a créées, y compris l'horrible guerre avec la Russie et l'Ukraine, qui n'aurait jamais eu lieu si j'étais président", a lancé le candidat républicain, citant également la guerre dans la bande de Gaza, provoquée par l'attaque du Hamas contre Israël, le 7 octobre.

A propos du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, Donald Trump a également lancé: "Il aimerait que je revienne aussi. Je pense que je lui manque, si vous voulez savoir".

"Je m'entends bien avec lui", a déclaré le républicain, qui avait rencontré Kim Jong Un à trois reprises sous sa présidence sans parvenir à un accord. Donald Trump a ainsi promis qu'en cas de retour à la Maison Blanche, la Corée du Nord, qui possède l'arme nucléaire, arrêterait de lancer des missiles.

En plus d'une heure et demie de discours, le candidat a repris ses thèmes favoris et dénoncé un monde, selon lui, au "bord de la Troisième Guerre mondiale".

"Il y a une crise internationale comme le monde en a rarement connu (...), la guerre fait



rage en Europe, au Moyen-Orient, un spectre croissant de conflit plane sur Taïwan, la Corée, les Philippines et toute l'Asie. Et notre planète est au bord de la Troisième Guerre mondiale", a-t-il lancé dénonçant la faiblesse du président démocrate Joe Biden.

Il oppose le contraste de sa présidence (2017-2021) où "nous n'avions pas de guerres", et promis de "rétablir la paix, la stabilité et l'harmonie dans le monde entier".

"Sous notre direction, les Etats-Unis se-

ront à nouveau respectés", a dit le magnat républicain.

Selon plusieurs médias américains, il pourrait s'entretenir au téléphone avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

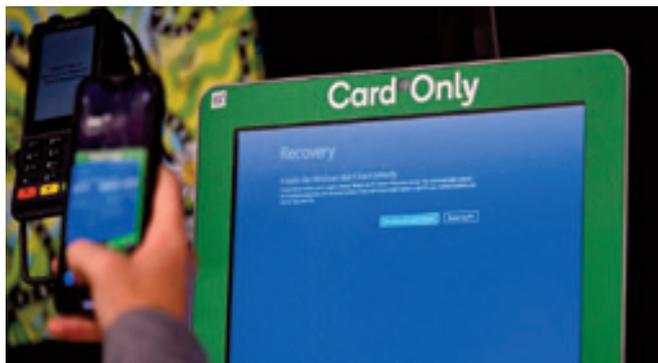
Une éventuelle victoire de Donald Trump à l'élection du 5 novembre inquiète à Kiev et dans de nombreuses capitales européennes, alors que le candidat républicain entretient le flou sur la poursuite du soutien américain financier et militaire à l'Ukraine face à l'invasion

russe lancée en février 2022.

"Au monde entier, je vous le dis: nous voulons récupérer nos otages et il vaudrait mieux qu'ils soient là avant que je ne prenne mes fonctions, sinon vous paierez un très lourd tribut", a encore lancé M. Trump, à propos des otages encore retenus par le Hamas dans la bande de Gaza.

Il s'est aussi engagé à construire une version du système de défense antimissile israélien, "Dôme de fer", pour les Etats-Unis.

## Une panne informatique géante paralyse de nombreuses entreprises dans le monde



Une panne informatique a paralysé vendredi de nombreuses entreprises partout dans le monde tandis que le géant de la tech américain Microsoft, affecté, a affirmé prendre des "mesures d'atténuation" le temps de régler le problème.

Avions cloués au sol, files d'attente dans les aéroports, problème de télécommunication de la TV australienne ABC, Bourse de Londres perturbée: le nombre d'entreprises faisant état de panne ou de perturbations se multiplie.

Dans un message intitulé "Dégradation du service", Microsoft indique que les utilisateurs "peuvent être dans l'incapacité d'accéder à diverses applications et services Microsoft 365".

Alors que la responsabilité de cette panne n'est pas encore clairement attribuée, Microsoft ajoute rester "mobilisé pour gérer cet événement avec la plus haute priorité et en urgence, tout en continuant à traiter l'impact persistant pour les applications Microsoft 365 restantes qui sont dans un état dégradé".

Selon Oleg Gorokhovskiy, fondateur de la banque en ligne ukrainienne Monobank, la panne est "liée à une interaction entre l'antivirus CrowdStrike et Windows".

De nombreux aéroports ont déclaré être affectés par la panne, et notamment ceux de Zurich, Berlin, d'Amsterdam-Schipol et tous ceux d'Espagne, tandis que plusieurs compagnies aériennes

ont fait état de problèmes: les américaines Delta, United et American Airlines, Air France, l'irlandaise Ryanair, ainsi que trois compagnies indiennes.

Un porte-parole de l'aéroport de Berlin, a annoncé la reprise partielle du trafic en milieu de matinée. Auparavant, il avait annoncé "des retards dans l'enregistrement".

La compagnie aérienne néerlandaise KLM, membre du groupe Air France-KLM, a de son côté annoncé avoir dû suspendre "la majeure partie de ses opérations, la panne informatique rendant impossible la gestion des vols".

Le gestionnaire des aéroports espagnols Aena, premier opérateur aéroportuaire au monde en nombre de passagers, a fait état de possibles "retards" dans un message sur le réseau social X, soulignant que cet "incident technique mondial affecte principalement les points d'enregistrement et d'information des passagers".

En attendant que la panne soit réglée, le gestionnaire a indiqué effectuer certaines opérations "à l'aide de systèmes manuels", tout comme le transporteur indien à bas prix SpiceJet, qui est revenu à l'enregistrement et à l'embarquement manuels.

Selon l'agence de presse Press Trust of India, des passagers étaient "bloqués" dans la région côtière de Goa, zone prisée par les vacanciers, à cause d'un problème technique qui touche l'enregistrement.

Ryanair, de son côté, conseillait à "tous les passagers d'arriver à l'aéroport au moins trois

heures avant l'heure de départ prévue".

A Beauvais, en France, d'où opèrent les compagnies à bas-coûts Ryanair et Wizz Air, les opérations se déroulent normalement, selon le tableau en direct des vols et arrivées sur le site internet de l'aéroport.

Plusieurs hôpitaux aux Pays-Bas ont indiqué être touchés par la panne, entraînant la fermeture d'un service d'urgences et le report d'opérations.

Le plus important opérateur ferroviaire britannique a, lui, évoqué de "potentielles annulations de dernière minute", les compagnies ne pouvant accéder à certains systèmes concernant les conducteurs.

"D'autres systèmes-clés, notamment nos plateformes d'information des clients en temps réel, sont également affectés", poursuit le message, incitant les passagers à se renseigner avant leur trajet.

Les Bourses mondiales reculaient vendredi face à un lot d'incertitudes économiques et politiques, mais aussi inquiètes à cause de cette panne qui a également empêché les indices des Bourses de Londres et Milan d'afficher leur taux de variation à leur heure habituelle d'ouverture à 07H00 GMT. Elles ont finalement commencé à coter avec une vingtaine de minutes de retard.

La Bourse de Londres reste cependant perturbée selon une note publiée sur son site internet: "Le service d'information RNS est actuellement confronté à un problème technique mondial lié à une tierce partie, empêchant la publication des informations".

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

MÉLANGE	EN VITESSE	CHEVROTE	COULE EN FRANCE	FIN DE VERBE	TRAIN À GRANDE VITESSE	DAKOTA	RACOLA-SE JELI	WATER-PROOF
LICENCE								
						VEÏNE		
DOUBLE	ROMAINS FILM			APERÇU EN TÔLE		OBSERVA	DÉPUIS-ENT	
SIFFLÉ EN TOURNÉE					GAZ RARE ÉTEND-ARD			
		À L'ENVERS: THUNE				DE BAS EN HAUT: HÔPITAL	LETTRES DE TACITE	
ÈRE CHOISI			LETTRES DE FÈS	VOYELLES PARTIE DE FOOT			EN DEHORS AUSSI SEC	
LIONS	TRANCHÉ	SOURCE						
						EN CULTURE		DARONNE
DÉMONSTRATIF INVERSÉ		CHANCE	FIN DE MALADIE	AMOUR VACHE		BALAI	NOM DE GUERRE	
						ASSISTE LE MÊME		
CORNIALID	PART			LAVÉ				
CABOCHE				EN VELETTE		CIRCULE EN SUÈDE		

Solution mots flechés d'hier

COIFFE À TROUSSE	E	INSTRUMENT	A	DOCTEUR TURQUE	PLAQUE D'OR	E	ENVELOPE	F	D	AMOUR BRASSER
PIRE BRILLANT	R	Û	S	T	I	Q	U	E	I	B
DOS	S	DANS	O	ARTICLE	U	BRANDY DE FRANCE	T	I	R	E
BOÛTE FROISSÉE	S	U	P	P	L	I	Ç	E	E	G
ACCENT BRÉSILIEN	R	A	E	Y	E	DANS UN	E	C	U	
À CÈRE	R	E	O	Q	U	E	A	N	T	I
PREMIER INVERSÉ	A	RÉVÊTE	E	P	O	Q	U	E	E	N
AM	S	I	N	U	E	S	Ç	R	O	Ç
PREMIER DU COUPS	P	S	E	S	E	S	Ç	R	O	Ç
USUELS	S	O	R	O	R	O				
FAMILLE	E	T	A	Q	U	I	D	A	M	
BOÛTE PURÉE	E	U	P	O	U	L	E	L	B	
I	V	R	E	S	S	E	E	P	E	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouazab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouclif  
Mourad Tabet  
Wafaa Mojtabi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Merbah

**Responsable des ressources humaines**  
Aska Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaif

**Service technique**  
Khadija Sab (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halifi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarci

**Revision**  
Abdelouassim Warach

**Secrétaire**  
Ammar Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katib (Lalyoune)  
Abdelali Khallaf (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahouan  
Khali Demouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mourad El Youssefi  
Louena Baghdadli  
Latifa Moussib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

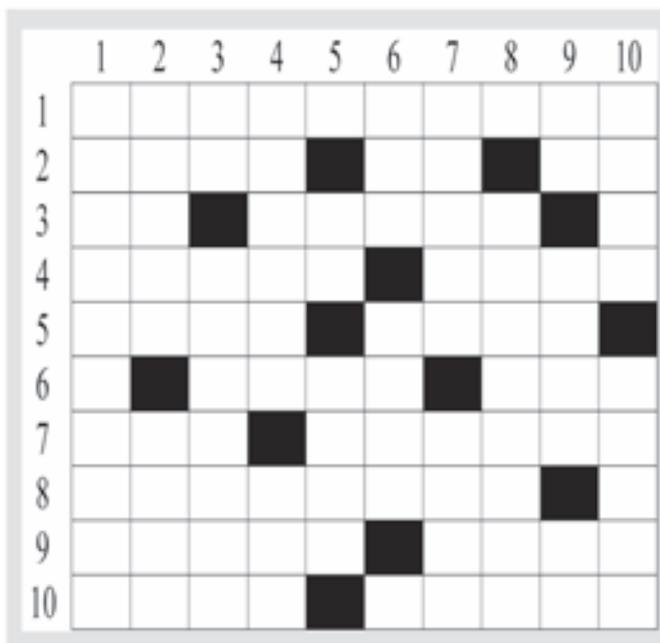
Journal Libération

Libération Maroc

2017  
www.ojd.ma

JeuX & Loisirs

## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Affectif
- 2- Embarras - L'Union - Drame jaune
- 3- Ruisseau - Porte influx
- 4- Esclaves des Grecs - Disgracié
- 5- Hausse - Blanchisseuse universelle
- 6- Vide cocon - Te rends
- 7- Pote - Lopin
- 8- Pas souvent
- 9- Régime - Devant le boucher
- 10- Crochet - Presque pas

## VERTICALEMENT

- 1- Impudique
- 2- Broyeur - Il y en a toujours un
- 3- Personnel - Organes femelles
- 4- Séduits - Saison
- 5- En les - Extasié
- 6- Vieille cité - Beligieux
- 7- Fruit de rosacée - Sur la jante
- 8- A la vite fait (A la ...)
- 9- Préposition - Etat du Golfe - Argon
- 10- Noble anglais - Il est l'homme, dit-on

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

2		4				7		
9			7	8				
7	5		9	2	6		8	
			8	1	5	9		
	2				3			
	1	9	2	5				
4	8	7	1		2		9	
		6	4				3	
9				5				4

## Moyen

	7	3			9	8	1	
						5	6	
9		3	8				2	
	1	7		2			3	
3								5
	6			9		7	4	
	4				5	1	3	
7	2							
1	3	6			4		7	

## Difficile

8			4		5			
3				5	9	4		
					2			
	7					4		
8	4		1	9		2	6	
		6					1	
			3					
9	2	5					7	
		1		7				6

## Expert

8	4		3					
		2			1		3	
	1			2		8		
					5			3
6	5						9	4
1			9					
		8		5				4
	2		3			7		
				1		9		6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	1	7	5	4	3	6	2	9
5	4	2	6	8	9	1	3	7
9	3	6	2	7	1	5	8	4
4	2	5	9	1	8	3	7	6
1	7	9	3	6	5	2	4	8
3	6	8	4	2	7	9	5	1
7	5	4	1	3	6	8	9	2
2	9	1	8	5	4	7	6	3
6	8	3	7	9	2	4	1	5

## Moyen

5	6	2	8	7	1	3	4	9
3	1	8	4	9	6	7	5	2
9	4	7	3	2	5	6	1	8
1	7	3	9	6	8	5	2	4
4	8	6	7	5	2	1	9	3
2	9	5	1	3	4	8	6	7
8	5	1	2	4	7	9	3	6
6	3	4	5	8	9	2	7	1
7	2	9	6	1	3	4	8	5

## Difficile

1	2	6	8	7	3	5	4	9
9	3	4	2	6	5	8	1	7
7	8	5	1	9	4	3	2	6
3	5	1	6	8	2	7	9	4
6	7	2	3	4	9	1	8	5
8	4	9	7	5	1	6	3	2
4	1	3	5	2	7	9	6	8
2	6	7	9	1	8	4	5	3
5	9	8	4	3	6	2	7	1

## Expert

5	4	7	3	8	2	9	6	1
6	3	9	1	4	7	2	5	8
1	2	8	6	9	5	4	7	3
8	1	4	7	3	6	5	2	9
3	7	5	4	2	9	1	8	6
9	6	2	5	1	8	3	4	7
7	5	3	2	6	1	8	9	4
4	8	6	9	5	3	7	1	2
2	9	1	8	7	4	6	3	5

# Economie

## HCP: Allègement du déficit budgétaire à 4% du PIB en 2024

L'évolution des recettes ordinaires et des dépenses globales devrait se traduire par un allègement du déficit budgétaire, passant de 4,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 4% en 2024, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

La situation des finances publiques en 2024 devrait tirer profit de la poursuite du redressement attendu de l'économie nationale et des différentes mesures prises dans le cadre de la loi de Finances 2024, souligne le HCP dans son Budget économique exploratoire 2025. Ceci devrait profiter aux recettes ordinaires qui devraient approcher 22,5% du PIB suite à la hausse prévue des recettes fiscales et à la mobilisation des recettes non fiscales à travers les mécanismes de financement innovants, relève le HCP.

Ainsi, les recettes fiscales devraient atteindre 18,5% du PIB bénéficiant à la fois de la bonne tenue des impôts directs et indirects, indique la même source, précisant que les recettes non fiscales devraient enregistrer près de 3,8% du PIB après une moyenne de 2,8% durant la dernière décennie, rapporte la MAP.

Parallèlement, l'année 2024 est marquée par l'initiation de la réforme de la décompensation progressive du gaz butane dans le but de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour le financement de l'aide sociale directe. À cet effet, et compte tenu de la tendance baissière des cours du gaz à l'international, le ratio de la charge de compensation devrait accusé un recul passant de 2% du PIB en 2023 à près de 1,1% du PIB en 2024.

Les dépenses des biens et services devraient s'accroître, quant à elles, en 2024 pour atteindre 16,5% du PIB après 15,9% en 2023. En effet, les dépenses de personnel devraient connaître une progression suite à l'opérationnalisation de la hausse prévue des salaires convenue dans le cadre du dialogue social.

En tenant compte de la progression des intérêts de la dette qui devraient atteindre 2,4% du PIB, les dépenses ordinaires devraient connaître une quasi-stagnation aux alentours de 20% du PIB.

La baisse prévue du ratio des dépenses d'investissement à 6,9% du PIB au lieu de 7,6% du PIB en 2023 devrait porter les dépenses globales à 26,9% du PIB après 27,6% en 2023. Dans ces conditions, le Trésor devrait mobiliser les ressources internes et externes pour le financement de son besoin. Ainsi, la dette du trésor devrait continuer de s'accroître en 2024, pour atteindre près de 70,3% du PIB au lieu de 69,5% en 2023.

Son encours devrait rester supérieur aux niveaux pré-pandémiques et dominé par sa composante intérieure qui devrait atteindre 52,7% du PIB durant l'année 2024. La dette extérieure du Trésor devrait avoisiner 17,6% du PIB en 2024, atteignant 25,1% de l'endettement du Trésor, soit un niveau aligné avec l'intervalle du portefeuille Benchmark.

## Malgré l'accélération économique

# Les entreprises et les ménages peinent à se remettre des récents chocs



Malgré divers obstacles, tels que le ralentissement de l'économie mondiale, un choc inflationniste et le tremblement de terre d'Al Haouz, l'économie marocaine fait preuve de résilience et s'est redressée, avec une production réelle augmentant de 3,4 % en 2023, selon le dernier rapport économique de la Banque mondiale pour le pays.

Les principaux moteurs de cette accélération ont été la reprise du secteur touristique, les niches manufacturières orientées vers l'exportation, notamment dans les secteurs automobile et aéronautique, ainsi que le redémarrage de la consommation privée. Des politiques macroéconomiques favorables, telles que des stratégies d'expansion du secteur public et de consolidation budgétaire, ont également contribué à cette croissance économique. De plus, le Maroc a enregistré une augmentation substantielle des investissements directs étrangers, offrant d'importantes opportunités de développement, et une baisse du

déficit du compte courant à son niveau le plus bas depuis 2007.

Le secteur privé demeure confronté à des défis. Cependant, l'économie marocaine fait face à des défis alors que les entreprises et les ménages peinent à se remettre des récents chocs, comme en témoignent une augmentation des faillites d'entreprises et une perte de 200.000 emplois dans les zones rurales en 2023, et ce malgré l'accélération économique. La consommation par habitant a à peine retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie, et un nouveau programme d'aide sociale viendra soutenir les ménages les plus vulnérables. En 2024, la croissance économique devrait ralentir à 2,9% en raison d'une mauvaise campagne agricole, mais le PIB non agricole devrait rester stable.

«Ce rapport démontre l'importance de la productivité dans l'amélioration de la croissance économique et du niveau de vie d'un pays. Cela s'inscrit dans le nouveau modèle de développe-

ment (NDM) et la vision de développement inclusif à long terme du Maroc», a déclaré Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur pays de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte. «Le pays a récemment accompli des progrès significatifs, notamment en rendant opérationnel le Conseil de la concurrence, en modifiant la loi sur la concurrence, et en concluant un accord antitrust historique avec les distributeurs de carburant. Pour tirer parti de ces avancées, et comme le souligne le NDM, des efforts continus devront être déployés, en particulier pour soutenir les petites et moyennes entreprises».

Le rapport comprend un chapitre spécial consacré à la dynamique du secteur privé marocain, soulignant ses performances en matière de productivité et la nécessité de surmonter les obstacles pour améliorer la création d'emplois. Cette analyse repose sur une étude menée conjointement avec l'Observatoire marocain des petites et moyennes entreprises, utilisant une

base de données exhaustive des entreprises du secteur formel.

Le rapport, intitulé «Libérer le potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance et la création d'emplois», met en avant l'importance des données microéconomiques pour comprendre les tendances de la productivité et élaborer des politiques visant à améliorer la performance du secteur privé. Il souligne la nécessité d'un environnement commercial dynamique, favorisant l'innovation et la réaffectation des ressources vers des entreprises plus productives pour stimuler la croissance de la productivité.

De plus, le rapport note que la prédominance des petites entreprises et des micro-entreprises au Maroc, qui peinent à se développer, contribue à l'insuffisance de la création d'emplois dans un pays à la main-d'œuvre en expansion. Enfin, il met en lumière les défis et les mesures nécessaires pour améliorer la productivité et la croissance dans le secteur privé formel.

## Echanges commerciaux : L'ASMEX reçoit un grand groupe portuaire britannique

Le président de la Confédération marocaine des exportateurs (ASMEX), Hassan Sentissi, accompagné de plusieurs membres du bureau exécutif de la Confédération et de dirigeants d'entreprises exportatrices vers le Royaume-Uni, a reçu, mercredi à Casablanca, une délégation de logisticiens représentant un grand groupe portuaire britannique.

La délégation est composée de ports de premier plan, à savoir "UK Major Ports Group", "Forth Ports", "Hutchison", "WEC Lines UK", "Peel", "DP World", "Port of Bristol", "DP Port", "Port of Tilbury" et "Port of Felixstowe", en visite de travail au Maroc pour quelques jours, précise l'ASMEX dans un communiqué.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la volonté croissante des deux parties d'explorer diverses pistes pour ren-

forcer le flux d'échanges commerciaux bilatéraux entre le Maroc et le Royaume-Uni, fait savoir la même source. Première du genre sous la nouvelle dénomination de l'ASMEX, Confédération marocaine des exportateurs, cette rencontre a permis aux deux parties de rappeler d'abord l'excellence des relations politiques et économiques entre les deux pays, concrétisée par l'évolution positive des échanges commerciaux durant ces dernières années et augurant un avenir plus prometteur, souligne la Confédération.

Elle a également été l'occasion d'examiner le volet logistique, sur lequel les deux parties se sont engagées à travailler afin de simplifier les procédures et de diversifier davantage les flux commerciaux entre les deux royaumes et au-delà.

Par ailleurs, la dimension "Maroc hub de l'Afrique" a été

abordée lors de la rencontre, avec l'expression par les entreprises anglaises de leur volonté d'approfondir et de développer ce projet, intéressées par les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont le Maroc est partenaire, et qui ouvre de nouvelles perspectives de développement, poursuit le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence des représentants de l'ambassade du Royaume-Uni à Rabat et de son consul général à Casablanca ainsi que des représentants de l'écosystème du commerce extérieur et de la logistique marocaine, dont la Direction des ports, l'Agence marocaine de la Logistique, l'Agence nationale des ports, PortNet, l'Office chérifien des phosphates, Morocco Foodex et Royal Air Maroc.

## Tamwilcom présente à Tanger les mécanismes dédiés au financement des projets des Marocains du monde

Tamwilcom a organisé, jeudi à Tanger, une rencontre sous le thème "Soutenir les projets de la diaspora marocaine: nouveaux mécanismes de financement, nouvelles ambitions", dédiée à la présentation des mécanismes de financement disponibles pour accompagner les projets des Marocains résidant à l'étranger (MRE) souhaitant investir au Maroc.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'offre globale de Tamwilcom, ainsi que les nouveautés de l'année 2024, notamment la nouvelle mouture du produit MDM Invest et le nouveau produit de financement MDM Tamwil, qui seront déployés par le secteur bancaire et qui proposent des conditions avantageuses aux Marocains du monde souhaitant investir au Royaume.

MDM Invest constitue une évolution du produit existant, offrant aux entreprises éligibles une prime d'investissement de 10% du coût du projet, avec un plafond de 5 millions de dirhams (MDH). Le financement im-

plice une participation minimale de 20% en fonds propres pour l'entreprise bénéficiaire.

D'autre part, MDM Tamwil se présente sous forme d'un financement complémentaire au crédit bancaire. La part de Tamwilcom, d'un montant de 1 à 5 MDH (sans être supérieure à celle de la banque), bénéficiera d'un taux d'intérêt de 2,5% hors taxes (HT). Pour la part bancaire, le taux d'intérêt sera celui du marché, rapporte la MAP.

A cet égard, le directeur général de "Tamwilcom", Hicham Zanati Serghini, a souligné que le lancement de ces nouveaux mécanismes de financement s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, appelant à renforcer l'implication des MRE dans la dynamique de développement socio-économique du pays, relevant que "Tamwilcom" a mis en place une offre spécifique de services et de mécanismes à même de donner un nouvel élan aux investissements des Marocains du monde au Maroc.

Il a, dans ce cadre, mis en avant les mécanismes "Fonds de soutien à l'investissement des Marocains résidant à l'étranger" (MDM Invest) dans sa nouvelle version et "Cofinancement des projets des Marocains résidant à l'étranger" (MDM Tamwil), soulignant que l'objectif principal de ces deux mécanismes est de faciliter l'investissement et l'accès au financement pour les Marocains du monde souhaitant lancer des projets au Maroc.

Pour sa part, le représentant du ministère de l'Economie et des finances, Mohamed El Idrissi, a indiqué que le gouvernement, en application des Hautes instructions Royales, appelant à mobiliser les efforts pour servir les Marocains du monde et renforcer leurs liens avec la mère-patrie, a mis en place des stratégies et des plans pour concrétiser la vision Royale, notant que le ministère contribue à plusieurs chantiers visant à fournir les financements nécessaires.

Il a mis l'accent sur l'octroi des attributions importantes à Tamwilcom pour impulser une

nouvelle dynamique aux mécanismes de soutien et de garantie, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises et des startups, en plus de développer une nouvelle conception des mécanismes de financement des projets des Marocains du monde.

Les autres interventions ont mis en exergue les efforts déployés pour mobiliser les compétences des MRE et mettre en réseau leurs expertises au service du développement socio-économique du Maroc, ainsi qu'augmenter leur contribution aux investissements dans divers secteurs productifs.

Pour bénéficier des avantages offerts par les mécanismes MDM Invest, MDM Tamwil et les autres dispositifs de financements de Tamwilcom également ouverts aux projets de la diaspora, il est impératif de se tourner vers les banques de la place, en tant que partenaire clé dans le processus de financement.

Cet événement a été marqué par la participation d'acteurs majeurs dans l'accompagnement des investissements des Mar-

cains du monde, ayant activement contribué à la mise en place de ces nouveaux dispositifs, notamment le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE).

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du secteur bancaire régional et de membres de la diaspora, a permis également de présenter un ensemble de mesures d'appui à l'investissement et d'accompagnement déployées notamment par l'AMDIE et la 13ème région de la CGEM et destinées à soutenir activement les ambitions entrepreneuriales des Marocains du monde et à stimuler le développement économique du pays.

## Agropole du Loukkos: Lancement des travaux de construction de la nouvelle usine de PROCUMAR

PROCUMAR, une entreprise germano-suisse spécialisée dans la fabrication de produits en cuir naturel, a annoncé, jeudi, le lancement officiel des travaux de construction de sa nouvelle usine à l'Agropole de Loukkos dans la province de Larache.

Ce projet, représentant un investissement de 140 millions de dirhams (MDH), renforcera la présence de PROCUMAR dans la région de Tanger-Tétouan-Aï Hoceïma et consolidera sa présence et son engagement envers le développement socio-économique de la province de Larache, indique un communiqué de l'entreprise.

Cette nouvelle usine, qui sera érigée sur une superficie de plus de 36.000 m<sup>2</sup>, vient

renforcer les unités de la société déjà opérationnelles au niveau de la province, et confirme son intérêt pour étendre son activité au niveau de la région, et ce en raison du climat des affaires et de la maturité de l'écosystème y présent. Ce nouveau projet, dont la date de mise en service est prévue pour septembre 2025, prévoit la création d'au moins 400 emplois directs et pérennes, consolidant ainsi sa position en tant qu'un des principaux employeurs au niveau de la province de Larache, précise la même source. Il contribuera également à stimuler l'économie locale et à renforcer la dynamique économique impulsée par la mise en place de l'Agropole, rapporte la MAP.

Grâce à un accompagnement de bout en bout du Centre régional d'investisse-

ment de Tanger-Tétouan-Aï Hoceïma (CRITTA) et des acteurs locaux, PROCUMAR a bénéficié d'un soutien continu depuis la phase de prospection jusqu'à l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires, délivrées dans des délais record.

Cet appui exemplaire va permettre de faciliter la réalisation rapide et la mise en exploitation de ce projet d'envergure.

A cet égard, PROCUMAR a exprimé sa gratitude envers tous les partenaires et les parties prenantes impliquées dans la concrétisation de ce projet ambitieux.

Le communiqué relève que la cérémonie de pose de la première pierre à l'Agropole du Loukkos symbolise le début d'une nouvelle phase prometteuse pour PROCUMAR et pour la province de Larache.

Il est à noter que PROCUMAR est une entreprise leader sur le marché, spécialisée dans la fabrication de produits en cuir naturel, principalement des chaussures sous la marque "Rieker".

Depuis près de trois décennies, PROCUMAR s'engage à promouvoir l'innovation, la qualité et le développement durable, tout en contribuant activement à l'économie locale, à travers ses opérations au niveau de la province de Larache.

PROCUMAR est présente dans la province de Larache depuis 1992, à travers 3 usines opérationnelles, représentant un investissement direct étranger de 450 MDH, et assure à ce jour 4.000 emplois directs stables et 4.000 emplois indirects avec un chiffre d'affaires à l'export de 330 MDH en 2023.

*WeCasablanca Festival*

# Une soirée haute en couleur en ouverture de l'édition 2024

L'espace Toro de Casablanca a vibré, jeudi soir, au rythme effervescent du WeCasablanca Festival 2024, marquant le coup d'envoi d'une série de festivités musicales et culturelles qui prennent fin ce soir.

Les festivités ont débuté en grande pompe avec une performance électrisante de DJ D33PSOUL. Connu pour ses mixes envoûtants et ses rythmes entraînants, D33PSOUL a su captiver le public dès les premières notes, plongeant les spectateurs dans une ambiance joyeuse et dynamique. Ses beats pulsants ont résonné à travers la place, mettant immédiatement les festivaliers dans l'ambiance.

La soirée a ensuite pris une tournure plus éclectique avec le groupe Meteor Airlines, qui a su marier à la perfection le rock alternatif et les sonorités traditionnelles. Récemment lauréats du prix "Best Artistic Practices Awards" dans la région méditerranéenne lors de la cérémonie des Creact4Med à Barcelone, les membres de Meteor Airlines ont offert une performance mémorable. Leur musique innovante et énergique a conquis le public, faisant monter l'enthousiasme d'un cran et établissant une connexion puissante avec les spectateurs.

Pour clore cette soirée exceptionnelle, le groupe pionnier du rock marocain, Hoba Hoba Spirit, est monté sur scène. Précurseurs de



la Hayha Music, ils sont célèbres pour leur mélange unique de fusion, reggae et influences traditionnelles marocaines. Leur performance captivante a résonné avec l'âme de Casablanca, offrant un spectacle qui a fait vibrer la foule. Avec des morceaux emblématiques et une énergie débordante, Hoba Hoba Spirit a transformé l'espace Toro en un véritable temple de la musique, où chaque spectateur a pu ressentir la puissance et la diversité de la scène musicale marocaine.

L'ambiance de la soirée était

magique. Le public a répondu présent en masse, créant une atmosphère électrique et joyeuse. Les lumières scintillantes, les décors artistiques et les installations lumineuses ont créé une atmosphère féerique, plongeant les spectateurs dans un univers musical enchanteur.

Les spectateurs, de tous âges et horizons, ont été émerveillés par la musique, dansant et chantant avec une ferveur contagieuse. L'espace Toro s'est rapidement transformée en une vaste piste de danse en plein air, où petits et grands parta-

geaient une même passion pour la musique.

Les échanges entre le public et les artistes sur scène ont été particulièrement émouvants. Chaque morceau était accueilli par des acclamations enthousiastes et des applaudissements nourris. Les artistes, visiblement touchés par cette réponse chaleureuse, ont multiplié les interactions avec les spectateurs, renforçant encore davantage le sentiment de communion.

WeCasablanca donne rendez-vous aux amateurs et passionnés de la musique fusion et ses influences diverses, le 19 juillet à l'espace Toro, avec les artistes polyvalents Jubantouja et Mehdi Qamoum. Mélangeant les genres musicaux, ils repoussent les frontières musicales et culturelles et envoient leur public avec des influences de jazz, de blues, indie rock, d'influences traditionnelles et réinventent les sonorités classiques.

Le WeCasablanca Festival 2024 a donc débuté sous les meilleurs auspices, promettant des moments inoubliables aux Casablancais et aux visiteurs. Ce festival, qui célèbre la richesse et la diversité de la culture marocaine, continue de renforcer la réputation de Casablanca comme une capitale culturelle dynamique et vibrante. Les prochains jours s'annoncent tout aussi palpitants, avec une programmation riche et variée.

*Mousssem d'Assilah*

## Focus sur l'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc

Une conférence sous le thème "L'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc" a été organisée, jeudi à Assilah, en présence d'un aréopage d'intellectuels, d'académiciens et de chercheurs.

Organisée dans le cadre de la session d'été de la 45<sup>ème</sup> édition du Mousssem culturel international d'Assilah, cette conférence a été animée par l'historienne marocaine, Dr. Latifa Guendouz, qui a souligné que les Marocains n'ont commencé à utiliser l'art de l'imprimerie qu'au cours de la septième décennie du XIX<sup>ème</sup> siècle, après quatre siècles depuis sa découverte en Europe, notant que le Maroc était le dernier des pays du nord de l'Afrique, et parmi les derniers pays islamiques à adopter la nouvelle technologie d'écriture, malgré sa proximité avec l'Europe.

"Malgré les critiques adressées au livre imprimé marocain, souvent quali-

fié de conservateur et dépourvu d'innovation, son impression a largement favorisé la démocratisation du savoir, le rendant accessible à un public plus large, au-delà de l'élite, comparativement aux manuscrits", a fait savoir Mme Guendouz, relevant que l'impression a joué un rôle crucial dans la diffusion des idées et des connaissances contemporaines, tout en ravivant l'héritage culturel.

Cette avancée, a-t-elle enchaîné, a également permis de présenter au monde la richesse de la culture et de la pensée marocaines, soulignant ainsi la contribution singulière des Marocains à la civilisation du livre islamique.

L'académicienne a, à cet égard, abordé les questions relatives à l'histoire d'introduction de l'art de l'imprimerie au Maroc, au choix porté sur la lithographie pour l'impression des livres, la perception des Marocains vis-à-

vis de l'art de l'écriture moderne, et le rôle de l'imprimerie comme un outil de diffusion du savoir et d'enrichissement du dialogue civilisationnel, à l'instar de l'Europe et des pays de l'Orient, ainsi que les implications de l'impression au Maroc.

Dans une déclaration à la presse, Mme Guendouz a souligné que cette conférence a été l'occasion de mettre l'accent sur l'histoire de l'imprimerie, depuis son introduction au Maroc en 1864 jusqu'à 1912, précisant que l'imprimerie fut introduite par un cadî de Taroudant et installée à Meknès avant d'être transférée à Fès.

"J'ai également évoqué dans ma présentation les causes du retard de l'introduction de l'imprimerie au Maroc, notamment ceux d'ordre politique, économique et social, ainsi que la réaction des oulémas marocains face à l'entrée de cette imprimerie au Royaume", a-t-

elle précisé, notant que cette imprimerie n'était pas considérée comme un simple instrument d'impression et de production des livres, mais elle avait des implications plus larges, notamment sur les plans politique, social et culturel.

La session d'été de cette édition du Mousssem, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) et la commune d'Assilah, est consacrée aux arts plastiques.

Au programme de cette session, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet, figurent plusieurs colloques et conférences, qui réuniront académiciens, artistes et critiques d'art autour de plusieurs questions culturelles.

# Mise en lumière de la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la Cité ocre

La richesse et la diversité du patrimoine culturel de Marrakech a été au centre d'un colloque organisé, jeudi dans la Cité ocre, avec la participation d'un parterre de chercheurs et de spécialistes.

Initiée par la commune de Marrakech, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette rencontre a été l'occasion pour les intervenants de braquer les projecteurs sur les différentes dimensions et facettes du patrimoine matériel et immatériel de la Cité ocre.

Lors de ce colloque, les participants ont relevé que les traditions orales, la musique et les arts de la ville de Marrakech créent une dynamique culturelle unique qui règne dans les différents coins et recoins de la ville.

Ils ont, de même, mis en relief la richesse de Marrakech, inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO, à la faveur de sa civilisation séculaire, son rayonnement culturel et intellectuel et son charme singulier qui témoigne de la diversité et de la singularité de son patrimoine matériel et immatériel.

D'autre part, les intervenants ont rappelé l'inscription de diverses composantes de ce patrimoine immatériel de Marrakech



sur la liste de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Iesco), dont la Dakka Marrakchia, la Place Jemaa El Fna, l'art du Melhoun, ou encore le savoir-faire de la distillation de la fleur d'oranger.

Cette rencontre a été ponctuée par des exposés portant notam-

ment sur "La Dakka Marrakchia, ses affluents historiques et patrimoniaux", "L'art du Melhoun, culture et patrimoine", "La préservation des bâtiments anciens de l'ancienne médina" et "Le mousssem de la distillation de la fleur d'oranger entre culture et festivités".

## Bouillon de culture

« Trente et une nuits »

Le 28 juillet prochain sortira "Trente et une nuits" de Hamza Marzak. Premier tome d'une série de trois, le titre de cet ouvrage est évocateur d'une oeuvre d'origine indienne/perse bien connue de toutes et tous.

Les tomes 2 et 3 sont prévus à l'automne 2024.



## "Le Premier Été"

L'écrivaine Noor Ikken a présenté, jeudi à la bibliothèque du Musée Mohammed VI d'art Moderne et contemporain de Rabat, son premier ouvrage "Le Premier Été", publié chez Maha Editions.

Posant le décor de son ouvrage dans le Maroc des années 80, où "la vie prenait son temps et l'ennui n'était pas quelque chose de négatif", l'écrivaine, nostalgique de cette époque, a expliqué avoir mis en perspective les destins féminins qui respirent l'insouciance et la liberté de l'adolescence.

"J'ai créé un monde, une sorte de puzzle", avec des personnages réels et d'autres imaginaires, a expliqué à cette occasion l'écrivaine, se disant heureuse de pouvoir partager avec le public, "un bout de temps que beaucoup de jeunes d'aujourd'hui n'ont pas connu".



# Essaouira, un théâtre à ciel ouvert où la musique résonne partout

Célèbre pour son Festival international "Gnaoua et musiques du monde", son prestigieux "Printemps musical des alizés" consacré à la musique classique et son vibrant "MOGA Festival" dédié à la musique électronique, entre autres, Essaouira, carrefour mondial des arts et des cultures, se veut un théâtre à ciel ouvert où la musique résonne dans chaque recoin de la ville.

Destination touristique d'excellence, la Cité des alizés est devenue, au fil du temps, l'une des villes les plus vibrantes du Royaume, en accueillant une panoplie de concerts, de festivals et de spectacles musicaux tout au long de l'année, pour le plus grand bonheur des mélomanes de tous horizons.

Toutefois, il n'est pas du tout nécessaire de planifier son séjour à Essaouira en fonction des dates des festivals pour savourer des spectacles électrisants, car la Place Moulay El Hassan, l'une des plus belles esplanades de la ville, propose aux passants des performances musicales captivantes du matin jusque au soir.

Livrés avec maestria par de jeunes ar-

tistes et des troupes locales, ces shows vibrants, qui font désormais partie intégrante des nombreux atouts touristiques de la Cité des alizés, enrichissent le quotidien des Souris ainsi que celui des touristes et visiteurs, ajoutant ainsi une dimension festive et culturelle à l'animation de la ville.

À l'orée de ses 22 ans, Karim, chanteur et guitariste prometteur, parvient à captiver une foule enthousiaste, avide de découvrir des sonorités à la fois nostalgiques pour certains et innovantes pour d'autres.

Tambourin au pied, guitare acoustique en main et harmonica en bouche, Karim offre un véritable "one man show", mêlant avec élégance une palette de genres musicaux, du Raï au Pop, en passant par le Rock et le Reggaeton.

Le public, charmé par la virtuosité exceptionnelle de ce jeune talent, se voit emporté dans un voyage sonore envoûtant, le temps de sa prestation d'une fusion inédite entre "Aicha" de Cheb Khaled et "See You Again" de Wiz Khalifa.

Alors que le soleil se couche sur l'océan Atlantique, Karim continue à séduire la

foule avec des "mash up" ingénieux et captivants, où il marie subtilement des morceaux classiques et contemporains, tels que "Kifak Enta" de Fairouz avec "Hello" d'Adele.

À l'autre bout de la Place, près de l'Horloge d'Essaouira, cette placette emblématique située à l'entrée de la Kasbah, les passants prennent un moment pour se délecter d'un autre spectacle.

Charmé par l'harmonie entre les trois musiciens de cette troupe de musique folklorique marocaine, la foule réagit avec un enthousiasme débordant, offrant des ovations chaleureuses et des murmures d'admiration qui ponctuent chaque interprétation avec une grâce infinie.

Approchés par la MAP, des touristes britanniques ont fait part de leur admiration pour les rythmes envoûtants des instruments traditionnels marocains, qu'ils découvraient pour la première fois.

Enchantés par cette découverte authentique, ils ont exprimé leur désir de revenir pour vivre à nouveau cette expérience unique et immersive.

Sous les remparts historiques de la Sqala de la Kasbah, l'un des emblèmes architecturaux d'Essaouira, Walid émerveille les visiteurs avec une performance musicale raffinée, où les sonorités authentiques de la musique Gnaoua côtoient les influences modernes.

Armé de son Guembri, Walid incarne un talentueux jongleur de sons sur scène. Ses mains, agiles et expertes, dansent avec virtuosité sur les cordes de son instrument, dévoilant des mélodies empreintes de mystère et de nostalgie ainsi que des riffs dynamiques qui captivent l'attention de chaque passant. À la tombée de la nuit, les sonorités musicales ne semblent pas s'estomper, mais au contraire, elles continuent à résonner avec une intensité renouvelée depuis les toits des Riads, restaurants et cafés de l'ancienne médina.

Les passants, aux yeux charmés, s'abandonnent aux rythmes envoûtants qui résonnent dans l'air, se laissant porter par la magie de la scène et l'émotion de cette symphonie nocturne unique.

Par: Yassine Chaoui (MAP)

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING SARL-BOUZNIKA** Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975  
 Dissolution anticipée «ONE MARKETING» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH  
 SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT BEAU RIVAGE IMMEUBLE 1-28 3EME ETAGE APPARTEMENT N° 18 BOUZNIKA, RC: 7893 IF: 5300523

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 25/06/2024 au siège social LOTISSEMENT BEAU RIVAGE IMMEUBLE 1-28 3EME ETAGE APPARTEMENT N° 18 BOUZNIKA, a décidé ce qui suit:

• La dissolution anticipée de la société «ONE MARKETING» SARL et sa mise en liquidation;

• L'associé a nommé comme liquidateurs Mr. MEHDI RAHILY et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à LOTISSEMENT BEAU RIVAGE IMMEUBLE 1-28 3EME ETAGE APPARTEMENT N° 18 BOUZNIKA. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ère instance de Benslimane, sous le n°376 RC N°7893, N°9061/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING SARL-BOUZNIKA** Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975 «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 944.000,00 DH

SIEGE SOCIAL: RESIDENCE LES PERLES DE BOUZNIKA GH 10A APPRT N° 18 4EME ETAGE IMM N° 83 BOUZNIKA, RC: 3891 IF: 15204324  
 Au siège social : RESIDENCE

**LES PERLES DE BOUZNIKA GH 10 A APPRT N° 18 4EME ETAGE IMM N° 83 BOUZNIKA** les associés de la société à responsabilité limitée «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» SARL. Ont décidé ce qui suit:

Première résolution : cession des parts sociale; L'assemblée générale prend acte de cession de 1888 parts de la société par Mr. BOUCHAIB AOUDI, Titulaire de la CIN N° T110044, ET 1888 parts de la société par Mr. LAHSEN AOUDI, Titulaire de la CIN N° T102176, ET 944 parts de la société par Mr. MOHAMMED AOUDI, de Titulaire de la CIN N° T102346, au profit de Mr. ABDERAHIM ZAIRR, Titulaire de la CIN N° B370948; et 1888 parts de la société par Mr. RIHAZOUANI AOUDI, Titulaire de la CIN N° TA9951 ET 1888 parts de la société par Mr. LAHSEN AOUDI, Titulaire de la CIN N° TA13496, ET 944 parts de la société par Mr. MOHAMMED AOUDI, Titulaire de la CIN N° T102346, au profit de Mr. OTHMANE RIMI, Titulaire de la CIN N° B0175686.

Deuxième résolution : démission du gérant et nomination de nouveau gérant; L'assemblée générale accepte la démission de Mr. ANAS AOUDI, Titulaire de la CIN N° TK19674, de ses fonctions de gérant de la société «AOUADI BOUCHAIB ET CONSORT» SARL et nomme Mr. ABDERAHIM ZAIRR nouveau gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du Tribunal de 1ère instance de Benslimane sous le N°394 RC N°3891, N°9062/PA

Se « FIDMAG-CONSEIL » SARL : Cité Sadrî, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca 20522) 70.80.46 / 0522) 71.82.99

DIKAPACK Constitution - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/06/2024 enregistré le 03/07/2024 il a été établis les statuts d'une société SARL AU

dont les caractéristiques sont : -Dénomination: Société «DE-KAPACK -SARL.A.U» - Objet: - Fabricant d'emballage en plastique et en carton

- La Fabrication des sacs usage industriel, sachets alimentaires, gaines et housses, films étirables et thermo rétractables

- La Transformation des matières plastiques: sacs, sachets, tubes et tuyaux - Prestation de tous services. - Siège Social : Km 10,600, Boulevard Chefchaouki, Q 1 Berrouss, Casablanca - Durée : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr BENMANSOUR KARIM 1.000 Parts - La Gérance: La société administrée et gérée par M. BENMANSOUR KARIM gérant unique, CIN N° V179603 et demeurant à IMMEUBLE AIR FRANCE, N° 122, DAKAR, SENEGAL

- Répartition de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés. - Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/07/2024 sous N° 00906703 RC N° 634367, 13/07/2009 POUR EXTRAIT ET MENTION N°9063/PA

« TWELVE INVEST » S.A.S.U SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya, Immeuble 82, 2ème étage, N°04 Quartier Palmier, CASABLANCA-MAROC. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/06/2024 à Casablanca, il a été formé une société par actions simplifiée à associé

unique dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION : «TWELVE INVEST» S.A.S.U, OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- L'activité des sociétés Holding se livrant pour leur compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés ;

- La prise de participation et l'investissement ; - L'étude, la formation, l'expertise, l'analyse et l'accompagnement des entreprises et organisations ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessous ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Rue Soumaya Iram 82, 2ème Etage, App N° 04 Quartier Palmier - Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE (10.000,00) dirhams divisé en CENT (100) parts sociales de CENT (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées à l'associé unique, à savoir :

- Monsieur Karim HAJJI 100 Parts/Soit au total : Cent parts sociales de 100 Dirhams chacune : 100 Parts DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année. GERANCE : Par dérogation aux dispositions de l'article 15, est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :

• Monsieur Karim HAJJI, de nationalité marocaine, né le 07 Janvier 1986 à Casablanca, demeurant Lot Jardin Majbar NR 20 Résidence Californie, Casablanca, titulaire de la CINJ N°B278491.

Le gérant déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination. La société sera engagée par sa seule signature. BÉNÉFICIAIRES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés. DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09/07/2024 sous le N°925180, N°9064/PA

SAHARA MARHABA S.A.R.L

1- Suivant le procès verbal de la décision collective des associés réunie en date du 27 Février 2024, les associés de la société à responsabilité limitée dite «SAHARA MARHABA» SARL, dont le siège social se trouve à Casablanca, HAY EL FARAH RUE 28 N°29 1er ETAGE inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro N° 332299, ont Décidé:

1) Lecture du rapport du liquidateur

2) Quitus au liquidateur et clôture de la liquidation définitive de la société;

3) Réquisition au Secrétaire Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca afin de radier ladite société;

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/07/2024 sous le N°925180, N°9065/PA

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

MON AVIS TRANS S.A.R.L

1- Suivant le procès verbal de la décision collective des associés réunie en date du 12 Février 2024, les associés de la société à responsabilité limitée dite «MON AVIS TRANS» SARL, dont le siège social se trouve à Casablanca, 05 rue dirmode ETG 1 APPT 2 Berjida inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro N° 489773, ont Décidé:

1) Lecture du rapport du liquidateur ;

2) Quitus au liquidateur et clôture de la liquidation définitive de la société ;

3) Réquisition au Secrétaire Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca afin de radier ladite société;

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca :

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

En date du : 18 Juillet 2024 Sous le numéro : 926918

الجمهورية المغربية  
 وزارة الاقتصاد والمالية والتمويل  
 Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
 Département de la Jeunesse  
 DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE AIN SERBA HAY MOHAMMADI  
 مديرية الشباب والرياضة والاعمال الثقافية والفنية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL sur Offres de prix N°02/2024**

Le 13/06/2024 à 10h du Matin, il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication – département de la jeunesse - AIN SERBA HAY MOHAMMADI à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix N° : 02/2024 relatif aux **Travaux d'aménagement du Centre Socio Sportif de proximité type (B) Lalla Asmaa Aïn Serba relevant de la direction préfectorale de la jeunesse Aïn Serba Hay Mohammadi**

**Lot unique**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 290 972,00** Dhs TTC. (Un Million deux cent trente mille neuf cent soixante deux dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **24.600,00** DHS (Vingt quatre mille six cent dirhams)

Le contenu de dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023). Relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°5060/PA

المملكة المغربية  
 رئيس الحكومة  
 الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للتربيد والمواصلات

**INPT**  
 المعهد الوطني لتقنين المواصلات  
 National Institute for Rationalization of Transport and Communications

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 112024/INPT**

Réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives et l'auto-entrepreneur

Le jeudi 01/06/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Abal Al Fassi – Madinat Al Fassi Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture, livraison et pose du matériel et mobilier d'hébergement pour le compte de l'INPT, sis à Rabat-avenue Abal Al Fassi – Madinat Al Fassi.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de : quatre cent deux mille deux cents dirhams TTC. (412.200,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1602-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°81/PC

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Tanger Tétouan  
Al-Hoceima  
Province d'Al-Hoceima  
Commune Beni Ammart  
Avis d'appel  
d'offres ouvert  
national sur offre  
de prix n° 01/2024

Le Jeudi 22 Aout 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunions à la Commune Beni Ammart à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix relatif aux :

ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS AU CENTRE DE LA COMMUNE BENI AMMART - PROVINCE D'AL-HOCEIMA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DHS (Dix MILLE DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (Toutes Taxes Comprises) : 288.000,00 DHS TTC (DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DIRHAMS TTC).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au niveau du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés

publics.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaâbane 1444 (8 Mars 2023).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation y compris le certificat d'agrément, ou sa copie certifiée conforme à l'originale, délivrée par le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau comportant le domaine d'agrément suivant : D17 ET D18

N°5011/PA

ANEF

Agence Nationale  
des Eaux et Forêts  
Direction régionale  
de Souss Massa  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ

NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 38/2024/DRANEF-SM  
Le 02 Aout 2024 à 14 h 00 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa, sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 38/2024/DRANEF-SM pour l'exécution des prestations d'hôtellerie, d'hébergement, de réception et de restauration dans le territoire de la Région de Souss-Massa, au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa, dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de :

Cent quarante-huit mille cinq cent dirhams (148 500,00 DHS) TTC  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent (2 500,00Dhs) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

N°5012/PA

ROYAUME DU MAROC  
REGION DU RABAT  
SALE KENTRA  
PROVINCE  
DE SIDI SLIMANE  
CERCLE DE KCEIBIA  
CAIDAT DE KCEIBIA  
COMMUNE TERRITORIALE  
DE KCEIBIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 02/CK/2024

Le : 13 Aout 2024 à 11 H  
Il sera procédé au bureau du président de la Commune Territoriale Kceibia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE AU PROFIT DE LA COMMUNE TERRITORIALE KCEIBIA, PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : dix huit mille dirhams 00 Cts (18.000,00dhs)TTC.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent Mille Dirhams 00 Cts (900.000,00 Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leur pli par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et de finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatives aux marchés publics.

Les prospectus, notices et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre au siège de la C.T. Kceibia au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05.06 et 15 du règlement de consultation.

N°5013/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE

DE SIDI SLIMANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ N°  
AO88/13/2024

Le Jeudi 01 Aout 2024 à 11 heures et 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Arna Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié sur offres de prix, pour :

La mission d'assistance technique pour le contrôle et suivi des travaux de reconstruction de trois ouvrages d'art situés aux PK 34+950, PK 60+666 et PK 66+000 de la RN4 dans la province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 500,00 dhs = Huit Mille Cinq Cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 567 600,00dhs (Cinq Cent Soixante Sept Mille Six cent Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°5014/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE MEDOUNA  
COMMUNE  
DE TIT MELLIL  
division d'urbanisme  
affaires techniques

et marchés publics  
SERVICE TECHNIQUE,  
ÉTUDE ET MARCHÉS  
PUBLICS, BUREAU DES  
MARCHÉS PUBLICS

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2024  
RESERVE A LA TRES  
PETITE, PETITE ET

MOYENNE ENTREPRISE,  
COOPÉRATIVES OU  
UNION DES COOPÉRATIVES & AUTO  
ENTREPRENEUR

Le 03/09/2024 à 11H00, il sera procédé, dans la salle de réunions sise à la commune de Tit Mellil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix, n° 07/2024 pour :

ÉTUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX relative à la réaménagement et mise à niveau des voiries à la commune de Tit Mellil

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (441 600,00) QUATRE CENT QUARANTE ET UN MILLE SIX CENT DHS TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (8 832,00) HUIT MILL, HUIT CENT TRENTE DEUX DHS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation

N°5015/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

## AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT N° 2

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES  
DES PRIX N° 098/2024/CHUIRC

« ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DE LABORATOIRE  
POUR L'HOPITAL IBN ROCHD »

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que :

-Des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°098/2024/CHUIRC «ACHAT DE MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DE LABORATOIRE POUR L'HOPITAL IBN ROCHD», au niveau du descriptif technique du lot n°2 « AGITATEUR TRIDIMENSIONNEL TYPE 1 » figurant dans le Cahier des Prescriptions Spéciales et l'Annexe n°4 du Règlement de la Consultation.

-La date d'ouverture des plis prévue le 25/07/2024 à 12 heures est reportée au 03/09/2024 à 09 h 30 min.

Le dossier de l'appel d'offres modifié est mis à la disposition des concurrents au Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N°5017/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

## AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX N° 018/2024/CHUIRC

ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : RADIOLOGIE

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°018/2024/CHUIRC «ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : RADIOLOGIE » au niveau du descriptif technique du lot n°8 « ECHOGRAPHE OSTEOARTICULAIRE » figurant sur le cahier des prescriptions spéciales et l'annexe 4 du règlement de la consultation

Ainsi la date d'ouverture des plis prévue le 23 juillet 2024 à 10h est reportée au 03 Septembre 2024 à 10 h.

N°5016/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE MEDROUNA  
COMMUNE DE  
TIT MELLIL  
division d'urbanisme,  
affaires techniques  
et marchés publics  
SERVICE TECHNIQUE,  
ETUDE ET MARCHÉS  
PUBLICS, BUREAU DES  
MARCHÉS PUBLICS  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national sur offres  
de prix N° 08/2024  
RESERVE A LA TRES  
PETITE, PETITE  
ET MOYENNE  
ENTREPRISE,  
COOPÉRATIVES  
OU UNION DES  
COOPÉRATIVES & AUTO  
ENTREPRENEUR  
Le 05/09/2024 à 11H00, il  
sera procédé, dans la salle de  
réunions sis à la commune  
de Tit Mellil à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national, sur of-  
fres des prix, n°08/2024  
pour :  
TRAVAUX DE SIGNALISA-  
TION LUMINEUSE A LA  
COMMUNE DE TIT MEL-  
LIL.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
QUATRE CENT QUATRE  
VINGT DIX NEUF MILLE

CINQ CENT QUATRE  
VINGT QUATRE DHS (499  
584,00) TTC.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : ( 9  
991,68) NEUF MILLE NEUF  
CENT QUATRE VINGT  
ONZE DHS 68 Centimes.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles du 30 à 34  
du décret relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse :www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n° : 09 du règle-  
ment de consultation  
N°5020/PA  
SOCIETE NATIONALE DE  
RADIODIFFUSION  
ET DE TELEVISION  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 50AOM/SNRT/2024  
Le 27/08/2024 à 11:00  
heures, il sera procédé dans  
les bureaux de la SNRT, 1  
Rue El Brihi Rabat au 4ème  
étage, salle des réunions au  
bâtiment, sis à Anglé rues  
Youssef Ibn Tachfine et As-  
safi, Rabat, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour :  
La fourniture et la mise en  
service des stations de mon-  
tage et d'habillage pour les  
besoins des chaînes TV de la  
Société Nationale de Radio-  
diffusion et de Télévision.

Les prospectus et les docu-  
ments techniques exigés par  
l'article 18 du règlement de  
la consultation doivent être  
déposés au secrétariat de la  
direction des achats  
SNRT(2ème étage) au plus  
tard le 26/08/2024 à 16  
Heures, délai de rigueur.  
• Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuitement  
: • Au Secrétariat de la Direc-  
tion des Achats de la SNRT  
(2ème étage).  
• Par téléchargement gratuit  
sur le portail de dématériali-  
sation des appels d'offres de  
la SNRT  
https://ao.snrt.ma/ et le  
portail marocain des mar-  
chés publics  
https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/pmmp/  
• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
22.200,00 DHS  
• L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à :  
1 485 156,00 DHS TTC  
• Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
du règlement de consulta-  
tion. Les concurrents peu-  
vent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au secrétariat  
de la direction des achats de  
la SNRT - Soit les envoyer  
par voie électronique au por-  
tail des marchés publics  
https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis. • Les pièces justifi-  
catives à fournir sont celles  
prévues par l'article 4 du ré-  
glement de la consultation.  
N°5021/PA  
SOCIETE NATIONALE DE  
RADIODIFFUSION  
ET DE TELEVISION  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 51AOM/SNRT/2024  
Appel d'offres réservé aux  
petites et moyennes entre-  
prises nationales (PME)  
Le 27/08/2024 à 12:00  
heures, il sera procédé dans  
les bureaux de la SNRT, 1  
Rue El Brihi Rabat au 4ème  
étage, salle des réunions au  
bâtiment, sis à Anglé rues  
Youssef Ibn Tachfine et As-  
safi, Rabat, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour :  
Lot n°1 : la migration et la  
mise à niveau de la solution  
Business Intelligence (BI)  
pour les besoins de la Société  
Nationale de Radiodiffusion  
et de Télévision,  
Lot n°2 : la fourniture de li-  
cences des solutions IT pour  
les besoins de la Société Na-  
tionale de Radiodiffusion et  
de Télévision.  
Les prospectus et les docu-  
ments techniques exigés par  
l'article 18 du règlement de  
la consultation doivent être  
déposés au secrétariat de la  
direction des achats SNRT  
(2ème étage) au plus tard le  
26/08/2024 à 16 Heures,  
délai de rigueur.  
• Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuitement  
: • Au Secrétariat de la Direc-  
tion des Achats de la SNRT  
(2ème étage).  
• Par téléchargement gratuit  
sur le portail de dématériali-  
sation des appels d'offres de  
la SNRT  
https://ao.snrt.ma/ et le  
portail marocain des mar-  
chés publics  
https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/pmmp/

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de :  
Lot n°1 : 11 600,00 Dhs  
Lot n°2 : 5 800,00 Dhs  
• L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à :  
Lot n°1 : 779 161,68 Dhs  
TTC  
Lot n°2 : 389 052,93 Dhs  
TTC  
• Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
de l'article 12 du règlement  
de consultation. Les concu-  
rents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au secrétariat  
de la direction des achats de  
la SNRT  
- Soit les envoyer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics  
https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.  
N°5022/PA  
-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7  
Gueliz Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
-BEN DOUDOU-  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL DE  
21.000.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : FERME  
MBARKA DOUAR  
DRIAAT CERCLE TAHA-  
NAOUT MARRAKECH  
Aux termes de l'acte de ces-  
sion des parts sociales datée  
du 17/09/2014 et  
28/11/2014, il a été décidé :  
• La ratification de la cession

de 115.500 parts sociales de  
Mr JEROME DE BROUWER  
en faveur de la société FIRST  
MEDITERRANEAN IN-  
VESTMENTS MOROCCO  
SARL ;  
• Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du Tribunal de  
Commerce de Marrakech le  
14/01/2015, sous les réfé-  
rences n° 935528.  
Pour extrait et mention  
N°5023/PA  
-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7  
Gueliz Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
-BEN DOUDOU-  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
AU CAPITAL DE  
21.000.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : FERME  
MBARKA DOUAR  
DRIAAT CERCLE TAHA-  
NAOUT MARRAKECH  
Aux termes de l'assemblée  
générale extraordinaire  
datée du 13/01/2015, il a été  
décidé :  
• La démission de Mr JE-  
ROME DE BROUWER de la  
gérance de la société ;  
• Nomination de deux nou-  
veaux gérants notamment :  
- Mr FÉLIX BITZIOS, de nationalité  
Grecque, né le 10/05/1974 et titulaire du  
passport n° A10286481, co-  
gérant de la société ;  
- Mme ANTONIA PAPAMI-  
CHALLI, de nationalité  
Grecque, née le 30/11/1969  
et titulaire du passeport n°  
A13797759, cogérant de la so-  
ciété ;  
• Transformation de la so-  
ciété en SARL d'associé  
unique ;  
• Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du Tribunal de  
Commerce de Marrakech le  
12/03/2015, sous les réfé-  
rences n° 1031148.  
Pour extrait et mention  
N°5024/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Équipement et de l'Eau**  
**Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique**  
**de Mohammedia**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 06/2024**

Le 12/08/2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 06/2024 ayant pour objet :

**Travaux de signalisation horizontale au niveau de la :**

- RP3303 du PK0+000 au PK10+276 ;
- RP3301 du PK 0+000 au PK7+200 ;
- Et la RK310 du PK0+000 au PK12+000, relevant de la DPETL de Mohammedia. Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six cent dix mille trois cent vingt dirhams TTC (610 320,00 dhs)**.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille trois cents dirhams (10 300,00 Dhs)**, il doit être dématérialisé ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGÉE	CLASSE
X	XI	3

N°5019/PA

الجمهورية المغربية  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Lacs et Forêts

**AVIS MODIFICATIF**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX  
EN SEANCE PUBLIQUE N° 07 /DRAO/2024**

**MAITRE D'OUVRAGE de la DRA A OUDJA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU  
PUBLIC QUE : LA DATE D'OUVERTURE DES PLS EN SEANCE PUBLIQUE EST  
FIXEE LE 07/07/2024 A 10 HEURES.**

Direction Régionale de l'Agriculture & Pêche Maritime  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Lacs et Forêts

الجمهورية المغربية  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Lacs et Forêts

N°5018/PA

-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghardouri  
Bloc F n° 7 Gaeff  
Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29  
-42 32 81 -DAR NAEI-  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : DERB EL  
BAROUD N° 38 - HART  
SOURA MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 26/06/2024, il a été décidé :  
- De ratifier la cession de 100 parts sociales de Mr GERARD MURAT en faveur de Mr ROCHDI ZAHIDI ;  
- De ratifier la cession de 100 parts sociales de Mme CHRISTIANE HELENE JEANNIARD (Ep MURAT) en faveur de Mr ROCHDI ZAHIDI ;  
- De ratifier la cession de 400 parts sociales de Mr DAVID MURAT en faveur de Mr ROCHDI ZAHIDI ;  
- De ratifier la cession de 400 parts sociales de Mme NADINE MURAT usage CHARROUF en faveur de Mr ROCHDI ZAHIDI ;

- De constater la sortie de quatre associés de la société notamment Mr GERARD MURAT, Mme CHRISTIANE HELENE JEANNIARD (Ep MURAT), Mr DAVID MURAT et Mme NADINE MURAT usage CHARROUF ;  
- De constater l'intégration d'un nouvel associé dans la société, il s'agit de Mr ROCHDI ZAHIDI ;  
- De transformer la société en société à responsabilité limitée d'associé unique ;  
- D'accepter la démission de Mr GERARD MURAT de son poste de gérant de la société et lui donne quitus général et sans réserve pour sa période de gestion ;  
- De nommer Mr ROCHDI ZAHIDI en tant que nouveau gérant de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus ;  
- D'adopter une nouvelle forme des statuts de la société ;  
- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 17/07/2024, sous le n° 164320.

Pour extrait et mention  
N°5026/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
05/2024/BG

Le 13 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement et d'installation aux postes de commandement : Caïdat My Bouazza et Caïdat Aguelmoum-Province de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma  
□ Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

□ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 (Neuf mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

□ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

599 862,00 (Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-deux dirhams) TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :  
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.  
□ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N°5027/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SECRETARIAT  
GENERAL DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
06/2024/BG

Le 13 Août 2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Travaux d'aménagement et d'installation aux postes de commandement : Cercle Khénifra, Caïdat Kerrouchen et Caïdat El Khab-Province de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma  
□ Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

□ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 (Douze mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

□ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 792 300,00 (Sept cent quatre-

vingt-douze mille trois cent dix-huit) TTC.  
Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneurs.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :  
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.  
□ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N°5028/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°20/2024  
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Mardi 13 Août 2024 à 12 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 20/2024 du 13/08/2024 pour objet : TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE POUR UN FORAGE AU NIVEAU DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante Deux Mille Dirhams (162 000,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)  
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique

conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N°5029/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°19/2024  
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Mardi 13 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 19/2024 du 13/08/2024 pour objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN FORAGE AU NIVEAU DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : Cent Quarante Mille Huit Cent Quatre-Vingts Dirhams (140 880,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2 000,00 dhs)  
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.  
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N°5030/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N°09/2024/DRH

Le Mardi 13 Août 2024 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Humaines Sise à Avenue Hassan II Complexe Dbagh (6ème étage) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif à l'organisation

d'un cycle de formation en transformation digitale et innovation au profit du personnel du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts-Département de l'Agriculture, à Rabat, Marrakech et Tanger (Lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

•(270 000,00 dhs TTC), deux cent soixante-dix mille dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : •(5400,00 dhs), cinq mille quatre cent dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 11 du règlement de consultation.  
N°5031/PA

Ministère de l'Éducation Nationale  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SAËLE KENJERA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 01/SP/DPSS/2024  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 Aout 2024 à partir de quinze heures 45 minutes (15h45min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres simplifié concernant: LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) TERRAINS DE PROXIMITÉ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN DEUX (02) LOTS, comme suit :

Lot n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC
1	LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) TERRAINS DE PROXIMITÉ AUX CT DE BOUMAL, AGHAR, OULED BENSAMMADÉ ET BAR BELANÉ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	49 500,00 MDH (Quarante-neuf mille cinq cents dirhams TTC)
2	LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) TERRAINS DE PROXIMITÉ AUX CT DE MOUARA, AMER, CRANASSA, OULED HYCEN ET SEFAA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	49 500,00 MDH (Quarante-neuf mille cinq cents dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N°5032 /PA

REGIO CABARELGA SETEF  
PROFESSOR DE MATEMÁTICA  
CERTEJNE SETEF ACADÉMICA  
CABO D'ORIENTE 1400  
COMISSÃO ADMINISTRATIVA

DIÁ DE CONCURSOS

La Comissão de Exames Gerais organiza os exames de aptidão profissional ao nível do 1.º ano de 2024 ao nível dos licenciamentos referentes a este concurso, entre os dias 20 e 21 de julho de 2024, nos locais e horários seguintes:

Candidato / Teste	Local de realização	Horário de realização	Data do concurso	Local de depósito de candidaturas	Outros dados	Local de exames
Técnicos 2.º ano	Técnicos 1.º ano	Le Queixas (entre 8h e 12h)	20/07/2024	SEJ		Sígio comunal de Cabarelgas
Admis. técnica 2.º ano	Admis. técnica 1.º ano	Le Queixas (entre 14h e 18h)	21/07/2024	SEJ		Sígio comunal de Cabarelgas

N°5025 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 34/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 45 minutes (12h45min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
34/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	180 000,00 dh TTC (cent quatre-vingt mille dirhams TTC)	A partir de onze heures 45 min (12h 45min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5034 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 35/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 00 minutes (12h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MERHI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HICINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
35/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MERHI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HICINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	48 000,00 dh TTC (quarante-huit mille dirhams TTC)	A partir de douze heures 00 min (12h 00min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5033 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 34/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 45 minutes (12h45min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
34/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	180 000,00 dh TTC (cent quatre-vingt mille dirhams TTC)	A partir de onze heures 45 min (12h 45min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5036 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 35/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 00 minutes (12h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MERHI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HICINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
35/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MERHI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HICINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	48 000,00 dh TTC (quarante-huit mille dirhams TTC)	A partir de douze heures 00 min (12h 00min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5035 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 35/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de onze heures 30 minutes (11h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA BEN NOUSSAR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
35/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA BEN NOUSSAR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	120 000,00 dh TTC (Cent vingt mille dirhams TTC)	A partir de onze heures 30 min (11h 30min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5038 /PA



**Ministère de l'Éducation Nationale  
des Professions et des Sports**  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 32/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de onze heures 15 minutes (11h15min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de d'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROUJ A LA COMMUNE DE BAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation de coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
32/DPSS/2024	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROUJ A LA COMMUNE DE BAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	190 000,00 dh TTC (Cent quatre-vingt mille dirhams TTC)	A partir de onze heures 15 min (11h 15min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5037 /PA

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 43/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quatorze heures 00 minutes (14h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
43/DPSS/2024	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	60 000,00 dhs TTC (Sixante mille dirhams TTC)	A partir de quatorze heures 00 min (14h 00 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5044/PA

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 42/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de treize heures 45 minutes (13h45min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
42/DPSS/2024	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	60 000,00 dhs TTC (Sixante mille dirhams TTC)	A partir de treize heures 45 min (13h 45 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5043/PA

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 41/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de treize heures 30 minutes (13h30min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BENBARKA A LA COMMUNE OULED IBCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
41/DPSS/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BENBARKA A LA COMMUNE OULED IBCINE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	18 000,00 dhs TTC (Dix-huit mille dirhams TTC)	A partir de treize heures 30 min (13h 30 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5041/PA

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 39/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de treize heures 00 minutes (13h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSIR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
39/DPSS/2024	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSIR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	21 600,00 dhs TTC (Vingt et un mille six cent dirhams TTC)	A partir de treize heures 00 min (13h 00 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5042/PA

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 40/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 15 minutes (12h15min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
40/DPSS/2024	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	18 000,00 dhs TTC (Dix-huit mille dirhams TTC)	A partir de douze heures 15 min (12h 15 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
*des Professions et des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 38/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de douze heures 45 minutes (12h45min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROUÏ A LA COMMUNE DE DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
38/DPSS/2024	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROUÏ A LA COMMUNE DE DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	28 800,00 dhs TTC (Vingt-huit mille huit cent dirhams TTC)	A partir de douze heures 45 min (12h 45 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 49/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quinze heures 30 minutes (15h30min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
49/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000,00 dhs TTC (Septante-deux mille dirhams TTC)	A partir de quinze heures 30 min (15h 30 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5050 /PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 47/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quinze heures 00 minutes (15h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
47/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BENBARKA A LA COMMUNE OULED HCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	24 000,00 dhs TTC (vingt-quatre mille dirhams TTC)	A partir de quinze heures 00 min (15h 00 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5049 /PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 48/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quinze heures 15 minutes (15h15min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
48/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000,00 dhs TTC (Septante-deux mille dirhams TTC)	A partir de quinze heures 15 min (15h 15 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5047 /PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 46/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quatorze heures 45 minutes (14h45min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
46/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	100 000,00 dhs TTC (cent mille mille dirhams TTC)	A partir de quatorze heures 45 min (14h 45 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5048 /PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 45/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quatorze heures 30 minutes (14h30min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSIR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
45/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOUSSA IBN NOUSSIR A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000,00 dhs TTC (Septante-deux mille dirhams TTC)	A partir de quatorze heures 30 min (14h 30 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5046 /PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
des Postsecondaires & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 44/DPSS/2024**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 02 août 2024 à partir de quatorze heures 15 minutes (14h15min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant : **CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC	Heure d'ouverture des plis de l'AO
44/DPSS/2024	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BELAMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	100 000,00 dhs TTC (cent mille mille dirhams TTC)	A partir de quatorze heures 15 min (14h 15 min)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°5045 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MELLAL  
KHENIFRA PROVINCE DE  
BENI MELLAL  
COMMUNE  
DE GUETTAYA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 05/2024/CG  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le Jeudi 22 Aout 2024 à 10h  
Il sera procédé, au bureau du  
Monsieur le président de la  
commune de Guettaya, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert national  
sur offres des prix pour le  
marché suivant: Aménagement  
des pistes.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau du  
service des marchés de la  
commune de Guettaya ou télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de 20  
000,00 Dhs (Vingt mille dir-  
hams). L'estimation des tra-  
vaux est: 1082640,80 Dhs (un  
million soixante deux mille  
six cent quarante dirhams 80  
centimes) TTC  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30 et 32 et 34 du  
décret n°2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 ( 8 Mars 2023 ) re-  
latif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessi-  
ble à l'adresse : www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement de  
la consultation.  
Les concurrents doivent pré-  
senter le certificat de qualifi-  
cation et de classification  
comme suit : Secteur : B -  
qualification : B1 - Classe : 4  
N°5054/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Territoriale  
et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°21/2024  
(RÉSERVÉ AUX PETITES  
ET MOYENNES ENTRE-  
PRISES NATIONALES)  
Le Jeudi 15 Aout 2024 à 11  
heures, il sera procédé dans la  
salle de réunion de la Direc-  
tion Provinciale de l'Agricul-  
ture d'Azilal à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert national sur offres des  
prix n° 21/2024 du  
15/08/2024 pour objet: TRA-  
VAUX DE CREATION ET  
D'AMENAGEMENT D'UN  
FORAGE POUR L'IRRIGA-  
TION DES PLANTATIONS  
AU NIVEAU DE LA COM-  
MUNE TERRITORIALE SIDI  
YAAKOUB, CERCLE FE-  
TOUAKA PROVINCE  
D'AZILAL.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
portail des marchés Publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Deux Cent Six Mille Huit  
Cent Quatre-Vingts Dirhams  
(206 880,00 dhs)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
Quatre Mille Dirhams (4  
000,00 dhs)  
• Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30 à 34 du décret  
n° 2.22.431 relatifs aux mar-  
chés publics. • Les concu-  
rents doivent déposer leurs  
dossiers par voie électronique  
dans le portail des marchés  
publics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues

par l'article 6 du règlement de  
consultation.  
N°5055/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Territo-  
riale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°22/2024  
(RÉSERVÉ AUX PETITES  
ET MOYENNES ENTRE-  
PRISES NATIONALES)  
Le Jeudi 15 Aout 2024 à 12  
heures, il sera procédé dans la  
salle de réunion de la Direc-  
tion Provinciale de l'Agricul-  
ture d'Azilal à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert national sur offres des  
prix n° 22/2024 du  
15/08/2024 pour objet: TRA-  
VAUX D'AMENAGEMENT  
D'UN FORAGE EN SY-  
STEME DE POMPAGE SO-  
LAIRE POUR  
L'IRRIGATION DES PLAN-  
TATIONS AU NIVEAU DE  
LA COMMUNE TERRITO-  
RIALE SIDI YAAKOUB,  
CERCLE FETOUAKA PRO-  
VINCE D'AZILAL.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
portail des marchés Publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Deux Cent Quarante Six Mille  
Dirhams (246 000,00 dhs)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Qua-  
tre Mille Dirhams (4 000,00  
dhs) • Le contenu, la présen-  
tation ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 30 à 34 du  
décret n° 2.22.431 relatifs  
aux marchés publics.  
• Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessi-

ble à l'adresse www.marches-  
publics.gov.ma.  
• Les prospectus, notices ou  
autres documents techniques  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être déposés  
dans le bureau des marchés  
au plus tard le jour ouvrable  
précédant la date d'ouverture  
des plis ou remis séance te-  
nante au président de la com-  
mission d'ouverture des plis,  
ou par voie électronique  
conformément aux disposi-  
tions de l'article 135 du pré-  
sent décret.  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement de  
consultation.  
N°5056/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la  
Communication Département  
de la Jeunesse  
Direction Régionale  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
de Safi  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N° 08/2024  
/MJCC/DJ SAFI  
Réservé aux très petites, aux  
petites et moyennes  
entreprises,  
aux coopératives, aux unions  
des coopératives et  
aux auto-entrepreneurs  
Séance publique  
Le 02/08/2024 à 10 heures, il  
sera procédé, dans dans les  
bureaux de la Direction Pro-  
vinciale de la jeunesse de  
SAFI à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert simplifié sur offres de  
prix N°07/2024/ MJCC/DJ  
SAFI relatif à la Prestation  
restauration Collective des  
bénéficiaires du programme  
d'estivage des colonies de va-  
cances dans les cites privés  
relevant de la Direction Pro-  
vinciale du ministère de la  
jeunesse, de la culture et de la  
communication- départe-  
ment de la jeunesse de Safi .  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
portail marocain des marchés  
publics : www.marchespub-  
lics.gov.ma.  
L'estimation du coût des presta-  
tions établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : Huit cent  
soixante-quatre mille  
Dirhams (864000,00 DHS) TTC  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à : Seize Mille Dirhams  
(16 000,00)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être

conformes aux dispositions  
des articles 30 à 34 du décret  
n° 2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (8 mars 2023) relatif aux  
marchés publics  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique, au portail des  
marchés publics : www.mar-  
chespublics.gov.ma, conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du ministre délégué  
auprès de la ministre de l'éco-  
nomie et des finances, chargé  
du budget n° 1692-23 du 4  
hija 1444 (23 juin 2023) relatif  
à la dématérialisation des pro-  
cédures, des documents et  
des pièces relatifs aux mar-  
chés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues à  
l'article 9 du règlement de  
consultation.  
N°5057/PA  
HAROUNE PRESSING  
Création  
Au terme d'un acte SSP en  
date de 27/06/2024 à CASA-  
BLANCA a été établi les sta-  
tus d'une SARL, dont les  
Caractéristiques sont:  
DENOMINATION : -HAR-  
OUNE PRESSING SARL -  
L'Objet social : SERVICE DE  
NETTOYAGE.  
Siège social : 15 LT AL  
WALAA51 17 lmes 15MG1  
Capital social : 100.000,00  
DHS  
Composé de 1000 parts so-  
ciales de 100Dhs, réparties  
comme suit :  
Mme YOUSRA BELMA-  
LAH : 500 Parts,  
Mme KAOUTAR BELMA-  
LAH : 500 Parts,  
Gérance : Mme YOUSRA  
BELMALAH et Mme  
KAOUTAR BELMALAH  
Durée : 99 ans ;  
La création a été effectuée au-  
près CRI de Casablanca le  
15/07/2024 et le RC  
N°630961.  
Extrait Pour mention  
N°5058/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CAIDAT LAAMAMRA  
COMMUNE LAAMAMRA  
Avis d'appel d'offre Ouvert  
Séance publique  
Le 19 AOUT 2024 à 11 h du  
matin, il sera procédé dans le  
bureau de Monsieur le prési-  
dent de la Commune Laa-  
mamra l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offre  
N°03/2024 concernant :  
\* Location MOUSSEM SIDI

AAMARA le cautionnement  
provisoire : 9.000,00 le coût  
estimatif annuel est : 9.000,00.  
Pour une durée De quatre ans  
à compter du an 2024 au an  
2027.  
Les dossiers d'appel d'offre  
peuvent être retirés du bu-  
reau de la Commune Laa-  
mamra, ils peuvent  
être également télécharger à  
partir du portail des marchés  
de l'Etat : www.marchespub-  
lics.gov.ma.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis dans  
la régie de la Commune Laa-  
mamra.  
- Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offre au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir seront présentées sous  
plis cachetés conformément au  
prescription de l'article 28 du  
décret précité renfermant  
deux enveloppes :  
La première enveloppe doit  
comprendre le dossier admini-  
stratif et le dossier techni-  
que.  
A/ Dossier administrative  
comportant :  
- Déclaration sur l'honneur  
- Un exemplaire du CFS (si-  
gnés et légalisés).  
- Attestation délivrée depuis  
d'un an par la CNS.  
- Pièces justifiantes les pou-  
voirs conférés à la personne  
agissant au nom du concu-  
rent.  
- Attestation du percepteur  
du lieu d'imposition délivré  
depuis moins d'un an.  
- Attestation administrative  
délivrée par Monsieur le pré-  
sident de la Commune justi-  
fiant que l'intéressé est non  
solvable envers la Commune  
et non contentieux vis-à-vis  
de la Commune.  
- Attestation du registre de  
commerce.  
- Cautionnement provisoire.  
B/ Dossier technique com-  
portant :  
- Une note indiquant les  
moyens humains et techni-  
ques du concurrent.  
La deuxième enveloppe doit  
comprendre le dossier finan-  
cier :  
C/ Dossier financier :  
- L'acte d'engagement dûment  
rempli et signé par le concu-  
rent indiquant le montant  
proposé de location du ser-  
vice comprenant l'offre finan-  
cier du soumissionnaire.  
N°5059/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ROYAUME EL KELAA DES SRAGHENA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGL/DRE/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
AAO N° 12/2024/BP

Le 15/08/2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial  
d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres  
de prix pour :

Travaux de construction d'un centre de qualification professionnelle de  
l'artisanat à la CT EL KELAA DES SRAGHENA (TRANCHE 1)

\*Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme  
de 6.923.356,64 dhs (Six million neuf cent vingt-trois mille trois cent cinquante-six  
dhs soixante-quatre cts)

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 130 000,00Dhs (Cent trente mille  
dhs)Dhs).

\*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

\* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des  
marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de  
consultation.

\*Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification  
et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-  
après

Secteur	Classe	Qualification
A : travaux de construction	3	A2 (travaux courants en béton armé maçonnerie pour bâtiment)

N°5053 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BABA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF  
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°10/INDH/2024**

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel  
d'offres ouvert national n°10/INDH/2024 du 23/07/2024 à 10H , publié au même  
Journal relatif :

**ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE :  
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN RESERVOIR SURELEVE 300 M3 AU  
DOGAR AGOURAM A LA CT AIT AMRA DANS LE CADRE DE L'INDH 2024 -  
PROVINCE CHTOUKA AIT BABA**

A été report à la date du 02/08/2024 à 10 h au lieu de 23/07/2024 à 10h ,

N°5052 /PA

# Sport



## La cérémonie d'ouverture, plus grande couverture TV en direct "jamais réalisée"



Inédite, complexe et ambitieuse, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris sur la Seine, le 26 juillet, sera la plus grande couverture télévisée en direct "jamais réalisée" par la filiale audiovisuelle du Comité international olympique (CIO), chargée de la réalisation. Ce show d'une durée de 3 heures 45, qui se tiendra pour la première fois hors d'un stade et fera défiler les délégations d'athlètes sur 6 km à bord de 85 bateaux, "sera la plus grande production que nous ayons jamais réalisée en termes d'équipements et de ressources de diffusion", affirme à l'AFP

Olympic Broadcasting Services (OBS, Services olympiques de diffusion). Sur les berges et les ponts de la capitale française, quelque 3.000 danseurs et comédiens proposeront douze tableaux artistiques, qui célébreront les athlètes, raconteront "une histoire de ce qu'est la France", un pays de la "diversité", et fêteront "le monde entier réuni", selon le concepteur de la cérémonie, Thomas Jolly, que l'AFP a rencontré à plusieurs reprises ces dernières semaines. Filiale du CIO créée en 2001, OBS est chargée de filmer les Jeux et de fournir les images aux

chaînes de télévision du monde entier qui en ont acheté les droits de retransmission. Au cœur de son immense dispositif sur la Seine (depuis le pont d'Austerlitz jusqu'au Trocadéro, où aura lieu le bouquet final) et les principaux monuments à proximité (Notre-Dame, Louvre, musée d'Orsay...), seront déployés plus de 100 systèmes de caméras, y compris robotisées, et des grues. Plus de 200 smartphones seront également installés sur les bateaux pour offrir une perspective "unique" de la cérémonie au milliard de téléspec-

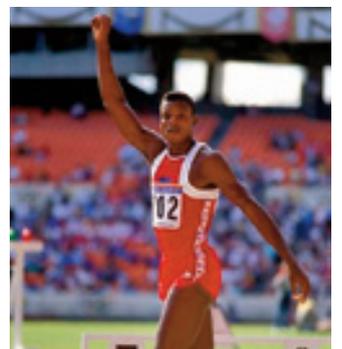
tateurs qui devraient la regarder en direct à travers le point de vue des 6.000 à 7.000 athlètes qui participeront à la parade protocolaire. "Pour vous donner une idée de l'ampleur du projet, cela représente trois fois le nombre de caméras utilisées lors de la cérémonie olympique des JO-2020 de Tokyo (en 2021, NDLR). En outre, nous aurons huit drones, trois hélicoptères et quatre bateaux stabilisés sur mesure, équipés de systèmes de caméras spécialement conçus", détaille OBS. Pour irriguer en images les télévisions du monde entier, la filiale du CIO a installé son quartier général l'International Broadcast Center, et ses régies géantes dans le vaste Parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis), au nord de Paris. Pour acheminer le signal de ses nombreuses caméras jusqu'au cœur de son réacteur, OBS va s'appuyer sur les réseaux télécoms de l'opérateur français historique Orange. Pour les chaînes de télévision nationales, "pas possible" de mettre en place un dispositif de cette ampleur, "donc il n'y a pas de frustration chez nous", assure à l'AFP Gilles Silard, directeur de la production des sports du groupe public France Télévisions, diffuseur officiel des Jeux et donc client d'OBS. "On ne peut pas se substituer à la réalisation internationale parce que c'est elle qui sait exactement où il faut mettre ses caméras, tel plan à tel moment à tel endroit, parce qu'il se passe telle ou telle chose", ajoute-t-il. Et "on n'a pas les moyens ni les ressources pour filmer tout ce qu'il y a à filmer. Un site (de compétition), c'est une journée de travail en entier, donc il faudrait multiplier par 20 ou par 30 nos équipes." "L'apport de France TV, c'est plus l'incarnation, c'est-à-dire que nous, sur chacun des sites, on va mettre des commentateurs et consultants qui vont décrypter, qui vont commenter ces images", conclut Gilles Silard.

## Carl Lewis, ses Jeux, son héritage et son idole

Carl Lewis l'admet, gagner quatre médailles d'or olympiques consécutives en saut en longueur est le plus grand exploit de sa longue carrière, au cours de laquelle la superstar de l'athlétisme s'est attachée à transformer son sport. L'Américain, désormais âgé de 63 ans, collectionne neuf médailles d'or olympiques: quatre à la longueur donc (1984, 1988, 1992, 1996) mais aussi deux sur le 100 m et le 200 m (doublés consécutifs en 1984 et 1988) et une sur le 4x100 m (1984). A ce titre, il est considéré comme l'un des plus grands athlètes de tous les temps, un statut qui lui va bien puisqu'il avoue volontiers qu'il a toujours voulu être "une superstar mondiale" capable d'animer les stades, à l'instar de son idole de jeunesse Jesse Owens (quatre médailles d'or aux JO-1936). Ce qui le rend "le plus fier" ? "Les quatre titres à la suite" en saut en longueur, a-t-il raconté début mai à des journalistes qui l'interrogeaient en marge des Mondiaux de relais aux Bahamas, amusé de sa propre longévité au plus haut niveau. "Quand j'étais à Atlanta en 1996, quelqu'un m'a dit: +mon père m'avait emmené voir à Los Angeles en 1984 et maintenant j'emmène mon propre fils voir à Atlanta+. C'est fou", se remémore Lewis.

Quant au quadruplé en une édition olympique ? "J'ai essayé quatre fois de gagner les quatre médailles d'or mais je n'ai réussi qu'une seule fois" à le faire, dit-il. Sélectionné dans l'équipe américaine dès 1980, à 18 ans, Lewis ne participe toutefois pas aux Jeux de Moscou, boycottés par les Etats-Unis. "Il y avait des athlètes plus âgés avec qui je m'entraînais et c'était leurs derniers Jeux. Je ne comprenais pas leur douleur" à l'époque. "Heureusement, j'ai pu aller aux Jeux ensuite." Lewis espère toutefois que son héritage dépassera les médailles, arguant qu'il a contribué à transformer l'athlétisme "pour le meilleur". "Mon époque, c'est celle où on est devenu professionnels et où le dopage a explosé", démarre-t-il. "Mais je ne vois pas le 100 m de 1988 comme quelque chose de négatif", affirme-t-il en référence à la finale olympique de Séoul. Le vainqueur, le Canadien Ben Johnson, avait perdu son titre après un contrôle positif et Lewis, initialement 2e, avait récupéré l'or quelques jours plus tard. "C'est un des moments clés de l'histoire du sport en termes de contrôles antidopage, et je faisais partie de ça, je vois ça comme quelque chose de positif", conclut-il. Rapidement, vu ses performances, Carl Lewis

est comparé à son compatriote Jesse Owens, lui aussi auteur d'un quadruplé 100-200-longueur-4x100 en 1936. "Je l'avais rencontré enfant et j'étais impressionné", se souvient-il, soulignant que Jesse Owens l'a "largement inspiré". "Ce qu'il a accompli, ce qui s'est passé grâce à lui dépasse l'athlétisme", estime Lewis. "Il a eu une importance énorme dans ma vie." Owens, athlète noir américain de 22 ans en 1936, avait triomphé lors des Jeux de Berlin devant un Hitler furieux qui avait quitté le stade. Il est fêté à son retour aux Etats-Unis mais, dans une Amérique encore largement ségrégationniste, n'est pas reçu par le président Franklin D. Roosevelt et devra attendre 1975 pour avoir droit aux honneurs de la Maison Blanche. Forcément, la comparaison avec Owens est flatteuse: "J'ai commencé à me dire que je pouvais être l'humain le plus rapide du monde", raconte Lewis. "A l'époque, ça représentait de l'argent, de la reconnaissance et c'est tout ce que je voulais (...) je voulais être une superstar mondiale et j'ai travaillé pour ça." Mais "chacun vit à son époque. Il y a eu Jesse Owens, il y a eu moi, et maintenant il y a les autres. J'ai battu tel et tel athlète, il en a battu d'autres, on ne peut pas comparer."



Les JO de Paris seront-ils l'occasion de voir un nouveau quadruplé en athlétisme ? C'est en tout cas ce que répète à l'envi Noah Lyles. Auteur d'un triplé 100, 200, 4x100 m aux Mondiaux-2023, l'Américain rêve d'être en plus aligné sur le 4x400 m à Paris pour repartir avec quatre médailles d'or. "Croyez-moi, c'est déjà assez dur d'en gagner trois, point final", affirme Lewis. "C'est très, très dur à faire, laissons le se concentrer sur ça et s'il y a le relais (4x400 m) en plus, ça peut être magnifique."



# Victoire du Onze olympique sur FC Villefranche Beaujolais



La sélection olympique du Maroc s'est imposée face au FC Villefranche Beaujolais, qui évolue au championnat national de France, par 2 buts à 1, en match de préparation au tournoi de football masculin des JO-2024, jeudi à Villefranche dans

la banlieue de Lyon.

Le premier but du Onze national a été signé Abdessamad Ezzelzouli (64e) tandis que Yassine Kechta a inscrit la seconde réalisation deux minutes plus tard.

Le tournoi olympique de football masculin, qui connaîtra la participa-

tion de 16 équipes, aura lieu du 24 juillet au 9 août prochain à Paris. L'équipe nationale évoluera dans le groupe B avec l'Argentine, l'Ukraine et l'Irak.

Pour son entrée en lice, la sélection nationale affrontera l'Argentine le 24 juillet au stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne.

## La quasi-totalité des sites olympiques parisiens sont trop pollués

La grande majorité des sites olympiques en Île-de-France (région parisienne) sont trop pollués, selon un rapport de l'association de lutte contre la pollution de l'air "Respire".

"La quasi-totalité des terrains de sport en plein air parisiens et de banlieue dépassent les seuils de recommandation de l'Organisation mondiale de la santé en matière de qualité de l'air en 2023", souligne le rapport de l'association, publié à moins de deux semaines du début des Jeux olympiques de Paris (26 juillet - 11 août).

Si l'association souligne "une amélioration" de la qualité de l'air ces dix dernières années à Paris, elle appelle toutefois à la vigilance, dans un "contexte de vagues de chaleur" souvent à l'origine de "pics de pollution à l'ozone".

Par ailleurs, le rapport note que "la majorité des terrains les plus pollués de la capitale se situent à proximité du périphérique et sont notamment beaucoup plus exposés au NO<sub>2</sub> que les autres terrains de sport", précisant qu'un tiers de l'ensemble des stades parisiens et de proche banlieue sont situés en bordure de périphérique.

"Du fait de l'augmentation de la fréquence respiratoire à l'effort, les sportifs inhalent 4 à 10 fois plus de polluants atmosphériques qu'au repos", relève-t-on de même source.

Et d'alerter que "les activités physiques pratiquées dans des lieux fortement exposés à la pollution de l'air diminuent la performance sportive et augmentent le risque d'événements cardiovasculaires et d'épisodes inflammatoires".

La pollution de l'air est la troisième cause de mortalité dans l'Hexagone. Elle provoque notamment des maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore neurologiques.

## Paris-2024 veut entrer dans l'Histoire comme les Jeux de la parité et de la durabilité

L'assissant de côté les vifs débats politiques en cours dans le pays, Paris est gagnée par la fièvre des Jeux olympiques qui s'approchent à grands pas (26 juillet - 11 août 2024), d'autant que la ville veut entrer dans l'Histoire comme l'édition de la parité et de la durabilité.

Plus de cent ans après, la capitale française va, à nouveau, s'imposer comme un bastion pour la promotion du sport féminin. Aux Olympiades de 1900 à Paris, les femmes font leur première apparition. Elles étaient seulement 22 athlètes à concourir dans cinq sports : tennis, voile, croquet, équitation et golf.

Dans quelques jours, le mouvement olympique réalisera enfin un objectif pourchassé depuis des lustres. Le CIO a œuvré sans relâche pour parvenir à l'égalité des genres. Les femmes représentaient uniquement 2,2% des participants aux Jeux de Paris 1900, pour passer à 23% à Los Angeles 1984, 44% à Londres 2012 et 48% à Tokyo 2020.

Que du chemin parcouru. Le Comité international olympique a attribué, pour 2024, le même nombre de places de qualification pour les femmes et pour les hommes. Sur les 10.500 athlètes en lice, il y aura autant d'athlètes féminins que masculins.

"Nous sommes sur le point de célébrer l'un des moments les plus importants dans l'histoire des femmes aux Jeux Olympiques et dans le sport en général", avait déclaré, en mars dernier, le président du CIO, Thomas Bach, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Si les Jeux de Tokyo 2020 ont constitué une étape essentielle dans la consécration de la stratégie du CIO, notamment à travers la désignation d'un porte-drapeau féminin et d'un porte-drapeau masculin lors de la cérémonie d'ouverture, l'édition de Paris sera le point culminant de la "visibilisation" des femmes dans le sport.

En symbole de cette révolution, c'est le marathon féminin qui va clôturer la quinzaine olympique, alors que, dans les précédentes éditions, c'était l'épreuve masculine qui incarnait le moment phare de l'ultime journée de compétition. Cette fois-ci, ce sont les performances des femmes athlètes qui seront mises à l'honneur.

Par ailleurs, quatre sports supplémentaires seront au programme, en l'occurrence le breaking, sport inédit aux JO, ainsi que l'escalade, le skateboard et le surf, qui étaient déjà des disciplines olympiques à Tokyo.

Appréciés déjà par une communauté de fidèles, ces sports s'offrent une vitrine encore plus prestigieuse pour gagner des catégories supplémentaires de supporters.

"Ces épreuves, proches de la nature, spectaculaires et modernes, sont cohérentes avec l'identité des Jeux de Paris-2024", fait savoir le comité d'organisation, précisant que malgré l'ajout de ces sports, le nombre des épreuves va baisser de 339 à 329 dans 44 disciplines, en harmonie avec la volonté du CIO de "limiter les coûts".

Dans le même état d'esprit, les organisateurs ont promis de donner au monde les Jeux les plus sobres possibles, réduire l'impact environnemental et mettre en œuvre des solutions plus responsables. Ils veulent "inspirer et laisser un héritage pour un sport plus responsable". Pour ce faire, ils ont construit moins de sites et œuvré à réduire tout ce qui peut l'être.

La ville de Paris a pris l'engagement fort de "réduire de moitié son empreinte carbone par rapport aux éditions précédentes et compenser les émissions qui n'auront pas été évitées". Avec cette ambition, Paris-2024 agit sur deux volets : la réduction de ses émissions dans tous les plans de l'organisation



et le soutien à des projets d'évitement ou de capture de carbone à l'international et en France, explique-t-on.

Les organisateurs se sont fixé l'objectif d'un bilan carbone net de 1,5 million de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (MtCO<sub>2e</sub>), contre environ 3,5 MtCO<sub>2e</sub> pour les Jeux de 2012 et 2016. Dans son document stratégique, le comité national d'organisation estime déjà le partage de ce bilan : 39% des émissions émanant des transports, 32% des constructions (plus de deux tiers provenant des neuves) et 29% de la gestion et de la logistique de l'événement (nourriture, consommation d'énergie et équipements).

L'édition de Paris sera une sorte de laboratoire pour le Comité international olympique, qui a adhéré aux lignes directrices de l'OCDE sur la mé-

sure de l'impact environnemental. A partir de 2030, les Olympiades seront soumises à ces normes. Les enseignements de l'expérience parisienne seront, donc, d'une grande utilité pour les futures villes hôtes.

Dans une autre première mondiale, les athlètes ne défilent pas dans un stade, mais sur le mythique fleuve de la Seine, qui a inspiré les plus grands chefs-d'œuvre littéraires et artistiques. Les 10.500 athlètes issus de 206 délégations vont parader, le 26 juillet de 19h30 à 23h, sur 6 kilomètres, entre les ponts d'Austerlitz d'Iéna, devant plusieurs centaines de milliers de personnes.

Ce spectacle révélera au monde le plus beau de la France, et bien sûr de la capitale, avec son patrimoine, son histoire, sa créativité, son audace", assure la ville de Paris. Verdict dans quelques jours !

## Des scientifiques ont reconstitué le génome en 3D d'un mammouth laineux

Il y a 52.000 ans, la peau d'un mammouth laineux de Sibérie a été exposée à des conditions tellement glaciales qu'elle s'est spontanément lyophilisée, emprisonnant ses fragments d'ADN.

Des scientifiques viennent désormais d'utiliser cet échantillon pour reconstruire le génome en trois dimensions de l'animal. Une avancée qui pourrait aider à mieux comprendre les espèces disparues, et même stimuler les efforts visant à les ramener à la vie.

Jusqu'à présent, les spécimens d'ADN anciens retrouvés étaient généralement sous forme de fragments incomplets, limitant considérablement la quantité d'informations que les chercheurs pouvaient en extraire.

"Désormais, nous avons montré que dans certaines circonstances, ces fragments d'ADN ne sont pas les seuls à être préservés, mais aussi leur arrangement initial", a déclaré à l'AFP Olga Dudchenko, généticienne au Baylor College of Medicine et co-auteurice de l'étude présentant ces résultats, publiés jeudi dans la revue *Cell*.

Comprendre l'architecture 3D du génome - l'ensemble complet de son ADN - est crucial pour identifier les gènes actifs liés à certains organes. Et ainsi comprendre par exemple comment les cellules du cerveau lui permet-

tent de penser, celles du cœur qu'il batte, et celles du système immunitaire de combattre des maladies.

On a longtemps pensé qu'en raison de la dégradation rapide des très petites particules, ces informations seraient inévitablement perdues.

Mais il y a une dizaine d'années, une équipe internationale de scientifiques a entrepris de trouver un échantillon ancien dont l'organisation 3D de l'ADN était restée presque intacte, au point de pouvoir être entièrement reconstituée à l'aide d'une nouvelle technique.

Leur quête les a conduits à un échantillon de mammouth laineux exceptionnellement bien conservé, retrouvé dans le nord-est de la Sibérie en 2018.

On ne sait pas si le pachyderme -- une femelle -- est mort naturellement ou s'il a été tué par des humains. Mais il semble que des individus l'aient dépecé, tout en laissant intacte la peau autour de la tête, du cou et de l'oreille gauche.

Les chercheurs ont supposé que la peau s'était congelée et déshydratée, passant à un état quasiment vitreux ayant emprisonné ses molécules et préservé la forme de ses chromosomes -- les structures contenant les brins d'ADN.



En somme, les chercheurs se sont retrouvés en présence d'un morceau de viande séchée de mammouth laineux.

Pour étudier sa résistance, ils ont soumis des morceaux de viande séchée moderne (fabriqués en laboratoire et achetés dans le commerce) à une série de tests simulant le type de dommages que les échantillons anciens sont susceptibles d'avoir subi au cours des millénaires.

"Nous lui avons tiré dessus avec un fusil. Nous l'avons écrasée avec une voiture", a décrit dans un communiqué Cynthia Perez Estrada, également co-auteurice de l'étude.

À chaque fois, la viande séchée s'est

brisée en petits morceaux. "Mais à l'échelle nanométrique, les chromosomes étaient intacts, inchangés", a expliqué cette chercheuse à l'Université Rice. L'une des découvertes majeures de ces travaux: établir que les mammouths possédaient 28 paires de chromosomes. Ce qui est cohérent avec les 28 paires des éléphants, les animaux vivants les plus proches des mammouths. Mais "avant cette étude, chacun pouvait faire sa propre supposition", selon Olga Dudchenko. Les scientifiques ont également identifié plusieurs gènes qui pourraient être ceux donnant leurs caractéristiques aux mammouths laineux -- notamment un gène responsable de cils longs

et épais.

Erez Lieberman Aiden, qui a également mené l'étude, a déclaré à l'AFP que même si l'objectif du groupe de chercheurs n'était pas de ramener les mammouths à la vie, les informations récoltées pourraient aider.

Une équipe japonaise envisage de cloner des mammouths laineux, tandis qu'un groupe américain cherche à créer des éléphants génétiquement "mammouthisés".

Dans la peau, "96% des gènes sont fondamentalement dans le même état d'activité que chez un éléphant", a déclaré Erez Lieberman Aiden. Ce qui signifie que les scientifiques travaillant sur ces efforts de "dé-extinction" peuvent maintenant se concentrer sur les 4% restants.

Les auteurs de cette étude espèrent qu'elle puisse marquer le début d'un nouveau chapitre pour la paléogénétique, si d'autres échantillons de ce type sont découverts.

Selon Olga Dudchenko, le permafrost (ou pergélisol) en Arctique reste un endroit prometteur où en chercher, mais les processus de momification de certaines anciennes civilisations, par exemple sur des animaux domestiques, pourraient aussi avoir permis de très bien conserver leur ADN.

## Recettes

### Cuisses de poulet rôties à l'oignon



#### Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers  
60 ml (¼ tasse) d'huile d'olive  
4 cuisses de poulet avec la peau  
8 gousses d'ail non pelées  
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée  
1 lime, pour le jus  
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé  
30 ml (2 c. à soupe) de miel

#### Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).  
Dans une grande poêle à feu

moyen-élevé, dorer les oignons dans 30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux poivrons (voir recette) et un légume vert, comme une tombée d'épinards.

## Arctique: La fonte des glaces ne garantit pas une navigation aisée du passage du Nord-Ouest

La fonte des glaces dans l'océan Arctique, qui se réchauffe rapidement sous l'effet du changement climatique, ne facilite pas la navigation commerciale sur un passage légendaire entre l'Europe et l'Asie, contrairement à la croyance populaire, et la rendrait même plus dangereuse, selon des scientifiques.

Réputé infranchissable il y a un siècle, le fameux "passage du Nord-Ouest" aiguise les appétits des navigateurs et des explorateurs, attirés par la perspective d'un considérable raccourci (7.000 km environ) à la faveur du réchauffement climatique d'origine humaine qui réduit comme peau de chagrin la calotte glaciaire.

"Nous avons découvert qu'en fait c'est presque tout le contraire", déclare à l'AFP Alison Cook, experte de la navigation polaire à l'Association écossaise pour les sciences marines, auteure principale de l'étude parue jeudi dans la revue *Communications Earth and Environment*.

Loin d'augmenter, le nombre de semaines annuelles pendant lesquelles un navire peut naviguer en toute sécurité dans ce passage s'est en réalité raccourci entre 2007 et 2021.

Même si la banquise diminue, de la glace plus ancienne et plus épaisse dérive de plus en plus vers le Sud, créant des goulets d'étranglement.

Cette vieille glace présente un plus grand risque pour les navires que celle plus fraîche et plus mince, autrefois plus

courante dans l'archipel canadien, indique l'étude.

D'autant que le manque d'infrastructures, son éloignement, ses hauts fonds et ses détroits labyrinthiques rendent toujours la traversée périlleuse.

En 1845, l'expédition légendaire du Britannique John Franklin se soldait par la perte, corps et biens, de ses deux navires. En 1906, Roald Amundsen devenait le premier Européen à réussir la traversée.

Depuis, même s'il reste très faible, le nombre de navires s'aventurant dans le passage a augmenté, passant de 112 en 2013 à 160 en 2019, selon le Conseil de l'Arctique, une organisation intergouvernementale.

Des cargos, des bateaux de pêche, des embarcations de course et même un grand paquebot de 1.000 passagers ont déjà effectué cette traversée.

En 2021, une autre étude avait prédit que si les températures mondiales augmentaient de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels, le passage du Nord-Ouest serait navigable une partie de l'année.

C'est loin d'être encore le cas. La glace plus ancienne et épaisse qui s'accumule dans le passage sera encore la "pendant (...)" de nombreuses années, estime Mme Cook. "Il s'agit plutôt de donner un avertissement", ajoute-t-elle, alors que le nombre de voyages à travers l'ensemble de l'Arctique canadien a déjà quadruplé depuis 1990.

